



## Édito

de Marie Gaille,  
Directrice de l'InSHS

Le seuil de l'année 2022 a été franchi et je souhaite tout d'abord, au nom de toute l'équipe de l'Institut des sciences humaines et sociales du CNRS, vous adresser mes meilleurs vœux de santé, de curiosité, de créativité et de collaborations fructueuses au sein de notre communauté de recherche [p2]

### NOUVELLES DE L'INSTITUT

L'InSHS crée une plateforme Mémoire et résilience [p3]

### À PROPOS

IERDJ : un nouvel élan pour la recherche sur le droit et la justice

L'Institut des études et de la recherche sur le droit et la justice résulte de la fusion du groupement d'intérêt public (GIP) Mission de recherche Droit et Justice (MRDJ) et de l'Institut des Hautes Études sur la Justice (IHEJ) [p5]

### FOCUS

Les cercueils en plomb des comtes de Flers (début XVIII<sup>e</sup> siècle). Pratique de l'embaumement et funérailles élitaires à l'époque moderne  
En 2014, la fouille préventive de l'église Saint-Germain de Flers et de son cimetière paroissial a permis la mise au jour des fondations du lieu de culte, de 270 sépultures médiévales et modernes et de deux caveaux maçonnés [p8]

### OUTILS DE LA RECHERCHE

Donner de l'R aux SHS

Rzine est un projet du Collège international des sciences territoriales (CIST, Fédération de recherche) qui réunit une vingtaine d'unités et plusieurs disciplines autour des sciences territoriales. Son objectif est de contribuer à l'apprentissage et à la pratique de R en SHS, en favorisant le partage, la production et la diffusion de ressources [p11]

### VIE DES RÉSEAUX

IRN Humanités médicales : un réseau international de recherche en SHS

Lancé pour quatre ans en 2019, l'IRN Humanités médicales cherche à accroître la place des humanités médicales dans le domaine de la recherche et de la formation française et internationale [p14]

### À L'HORIZON

Gouverner la folie en Afrique de l'Ouest. Perspectives historiques

Chargé de recherche au CNRS à l'Institut des mondes africains, Romain Tiquet a obtenu, en 2019, un financement ERC *Starting Grant* pour le projet MaDAf - Une histoire de la folie en Afrique de l'Ouest. Gouverner le désordre mental au temps des décolonisations (Sénégal, Burkina Faso, Ghana, années 1940-1970) [p16]

### ZOOM SUR...

Accompagner l'édition en sciences humaines et sociales vers la Science ouverte

Adopté en juillet 2021 par le Mesri, le deuxième Plan national pour la Science ouverte renforce les objectifs déjà avancés par la première version parue en 2018. Il s'agit à présent de « généraliser l'accès ouvert aux publications scientifiques » en atteignant les 100 % d'ici à 2030, une orientation inscrite par ailleurs dans la loi de programmation de la recherche [p18]

### UN CARNET À LA UNE

Train et écologie, XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles

Créé en juin 2020, *Train et écologie, XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle* est le carnet de recherche de Rails & histoire, l'Association pour l'histoire des chemins de fer [p31]

#### LIVRE

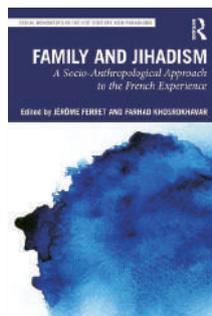


*L'enquête en danger. Vers un nouveau régime de surveillance dans les sciences sociales*, sous la direction de Philippe Aldrin, Pierre Fournier, Vincent Geisser, Yves Mirman, Armand Colin, 2022

Quand on réfléchit aux formes de surveillance qui s'exercent sur les chercheurs en sciences sociales jusqu'à mettre en danger leur enquête, on pense aux réactions des personnes rencontrées dans les investigations [...]

voir toutes les publications

#### LIVRE



*Family and Jihadism. A Socio-Anthropological Approach to the French Experience*, sous la direction de Jérôme Ferret, Farhad Khosrokhavar, 2021, Routledge

This volume explores the paramount importance of family to jihadism in France, Spain and in Europe more generally. In France, special focus is given to the Mohammed Merah paradigmatic case study in the Toulouse region. In Spain, attention is given to the North and to Catalonia [...]

voir toutes les publications

#### PHOTO



Préparation à l'échantillonnage d'une séquence sédimentaire, en Nouvelle-Calédonie

À LA UNE

© Anne-Marie MONNA / ISEA / ARTE-HF / Biogéosciences / CNRS Photothèque

# Édito

de Marie Gaille,  
Directrice de l'InSHS



© Cyril FRESILLON / CNRS Photographique

Le seuil de l'année 2022 a été franchi et je souhaite tout d'abord, au nom de toute l'équipe de l'Institut des sciences humaines et sociales du CNRS, vous adresser mes meilleurs vœux de santé, de curiosité, de créativité et de collaborations fructueuses au sein de notre communauté de recherche.

Si les chiffres ne parlent pas d'eux-mêmes et si le choix de telle ou telle donnée chiffrée est toujours sujet à discussion, ils permettent, par comparaison, d'apprécier la situation et le positionnement de cette communauté par rapport à celles qui sont associées à d'autres domaines que les sciences humaines et sociales (SHS). Le présent éditorial initie une série destinée, au cours de l'année 2022, à présenter quelques-uns de ses traits saillants, propres ou partagés ; il aborde le nombre et la nature des structures de recherche.

Les laboratoires de SHS constituent un ensemble qui correspond à 29 % des laboratoires publics de recherche, aux côtés des laboratoires en sciences de la vie et en sciences physiques et de l'ingénierie<sup>1</sup>. En SHS, sur un total avoisinant 1 000 laboratoires, l'on compte 622 unités de recherche (UR) et 200 unités mixtes de recherche (UMR), auxquelles s'ajoutent 49 unités de service et de recherche (USR), 3 unités propres de recherche (UPR), 3 unités mixtes internationales (UMI), 6 formations de recherche en évolution (FRE) en 2020<sup>2</sup>.

Passé au crible de la nomenclature élaborée par le *European Research Council* fondée sur sept sous-domaines<sup>3</sup>, cet ensemble apparaît sur le plan disciplinaire marqué par diverses tendances : du côté des UR, les domaines *Cultures et productions culturelles* et *Institutions, gouvernance et systèmes juridiques* (SH5 et SH2) sont les plus représentés, *Mobilité humaine, environnement et espace* (SH7) correspondant au plus petit nombre d'unités ; à l'inverse, c'est ce domaine SH7 qui est le plus présent parmi les UMR, avec *L'esprit humain et sa complexité* (SH4) et *L'étude du passé humain* (SH6), et le domaine SH5 — le plus présent dans les

UR — le plus modeste au sein des UMR. Nous pourrions revenir sur ces aspects disciplinaires à l'occasion d'un autre éditorial.

Chercheuses, chercheurs, personnels d'accompagnement de la recherche qui lisez cette Lettre, vous faites ainsi partie d'un laboratoire qui, très majoritairement, est une UMR, c'est-à-dire un laboratoire dont la tutelle est partagée par le CNRS et au moins un autre établissement - le plus souvent une université, parfois aussi un autre organisme de recherche ou une école<sup>4</sup>.

En 2020, le CNRS compte 1 134 structures, un chiffre globalement constant au cours des dix dernières années, avec quelques variations notables selon le type de structures<sup>5</sup>. L'InSHS co-pilote 281 de ces 1 134 structures. Il est l'institut qui accueille le plus grand nombre de structures de recherche, suivi par l'Institut des sciences biologiques - INSB (207), l'Institut de chimie - INC (148), l'Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes - INSIS (119), l'Institut national des sciences de l'Univers - INSU (98), l'Institut écologie et environnement - INEE (80), l'Institut de physique - INP (73), l'Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions - INSMI (59), l'Institut des sciences de l'information et de leurs interactions - INS2I (48), l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules - IN2P3 (21).

Au sein du CNRS, le nombre d'UMR, depuis une dizaine d'années, se stabilise lui-même autour de 830 unités. En 2020, l'on compte 829 UMR, dont 200 relèvent de l'InSHS, institut qui accueille également le plus grand nombre d'UMR, suivi par l'INSB (140), l'IN2P3 étant l'institut qui, à l'inverse, compte le plus petit nombre d'UMR (15) pour déployer sa politique scientifique. Certaines de ces UMR sont co-portées par plusieurs instituts : 44 % des unités de recherche du CNRS sont associées à un ou plusieurs instituts principaux ou secondaires. Pour l'InSHS, cette interdisciplinarité est notamment liée au co-portage d'unités avec l'INSB pour les domaines scientifiques des sciences cognitives et des neurosciences, ainsi qu'avec l'INEE pour les domaines scientifiques relevant des sections 31 Hommes et milieux : évolution, interactions et 39 Espaces, territoires, sociétés. Nous reviendrons sur ce point plus précisément à l'occasion d'un autre

1. Source : L'état de l'emploi scientifique en France en 2021.

2. Source : 2020, *une année avec le CNRS / Données chiffrées et indicateurs*.

3. **SH1 : Individus, marchés, organisations** : Économie, finance, management ; **SH2 : Institutions, Gouvernance et Systèmes Juridiques** : Sciences politiques, relations internationales, droit ; **SH3 : Le monde social et sa diversité** : Sociologie, psychologie sociale, anthropologie sociale, sciences de l'éducation, études de communication ; **SH4 : L'esprit humain et sa complexité** : Sciences cognitives, psychologie, linguistique, philosophie théorique ; **SH5 : Cultures et production culturelle** : Études littéraires, études culturelles, étude des arts, philosophie ; **SH6 : L'étude du passé humain** : Archéologie et histoire ; **SH7 : Mobilité humaine, environnement et espace** : Géographie humaine, démographie, santé, science de la durabilité, aménagement du territoire, analyse spatiale.

4. À l'échelle du CNRS, la répartition du nombre de partenariats selon le type d'établissement tutelle est de 60 % pour les universités et établissements d'enseignement supérieur, 20 % pour les organismes de recherche et autres institutions publiques, 16 % pour les écoles d'ingénieurs et 4 % pour les entreprises, établissements étrangers et ISBL.

5. L'on constate une diminution des nombres d'unités propres (-29 UPR) et d'unités mixtes (-31). Après une légère augmentation (+8 USR), le nombre d'unités de service et de recherche est resté stable depuis 2013. Le nombre d'équipes de recherche a également progressé sur la période (+8 ERL). Marqueur du rayonnement de l'organisme à l'étranger, le nombre d'unités mixtes internationales (UMI) augmente régulièrement (+14 UMI sur la période). Les unités de services ont vu leur nombre croître (+27), évolution essentiellement due aux UMS, le nombre d'UPS ayant diminué (-17), sur la période d'observation (Source : 2020, *une année avec le CNRS / Données chiffrées et indicateurs*).

éditorial, de même que sur la pluridisciplinarité interne aux SHS qui caractérise un certain nombre d'UMR co-portées par l'InSHS. Les UMR ne jouent pas toujours le même rôle d'un institut à l'autre. Ainsi, l'IN2P3 ne se distingue pas seulement par le fait qu'il co-pilote le plus petit nombre d'UMR parmi les instituts du CNRS, mais aussi par l'articulation qu'il a mis en place entre le laboratoire et les projets scientifiques de longue haleine, de dimension nationale, voire internationale, abondés par divers types de financement et transverses aux équipes et aux services techniques. Les directrices et directeurs adjoints scientifiques de l'IN2P3 suivent ainsi des portefeuilles de projets et non d'unités.

Outre les UMR, on compte pour l'InSHS 3 unités propres de recherche ; 49 unités de services et de recherche, 14 unités mixtes de service et 9 unités propres de service – les USR, UMS et UPS étant désormais réunies au sein d'une même appellation, les UAR ou unités d'appui et de recherche ; 3 *international research laboratories* (IRL), auparavant appelées UMI<sup>6</sup>. Certaines des unités de service pilotées ou co-pilotées par l'InSHS constituent l'adossage d'infrastructures de recherche au service de la communauté nationale en SHS (Huma-Num, PROGEDO, OpenEdition, Réseau national des Maisons des Sciences de l'Homme).

Certains instituts du CNRS ont mis en place des structures originales pour y conduire la recherche relevant de leurs domaines. L'on pense notamment aux [Observatoires des sciences de l'Univers](#) de l'INSU, pas inconnus à certains d'entre vous qui, pour la plupart rattachés à la section 39, menez ou accompagnez des recherches en leur sein. Ces OSU favorisent la synergie entre les UMR sur les activités d'observation et d'instrumentation et ils ont permis de répondre de façon collective et partagée au besoin de plateformes d'instruments et de compétences nécessaires à leur usage. Liés à la mission nationale de l'INSU, les services nationaux d'observation mettent par ailleurs en œuvre sur des durées correspondant à plusieurs années, voire plusieurs dizaines d'années, des dispositifs d'observation de

la formation, de l'évolution et des variations des systèmes astronomiques et des milieux terrestres. De son côté, l'INEE a mis en place des [zones-ateliers](#), conçues comme des espaces de recherche sur l'environnement et les écosystèmes, sur le temps long, pluridisciplinaires, en relation avec les questions sociétales. L'InSHS contribue pour sa part au développement des Maisons des Sciences de l'Homme (MSH) — qui sont administrativement des UAR — dont les services s'adressent à un vaste ensemble d'UMR d'un site donné mais aussi, dans la très grande majorité d'entre elles, à de nombreuses UR.

Par ailleurs, les prospectives nationales, doublées de l'organisation d'animations nationales thématiques, notamment à travers les groupements de recherche (GDR), constituent pour certains instituts des outils clés pour structurer et accompagner la dynamique scientifique propre à leurs domaines. Ces outils sont le plus souvent liés à une mission nationale assumée par tel ou tel institut, ce qui n'est pas le cas de l'InSHS.

Ces variations et ces innovations en termes de structuration de la recherche scientifique constituent sans nul doute des éléments pour nourrir la réflexion sur la manière dont notre communauté déploie sa propre dynamique de recherche. Tout au long de l'année 2022, nous présenterons d'autres éléments afin de poursuivre cette réflexion, en évoquant notamment les personnels, permanents et non permanents, de cette communauté, les modalités de financement de sa recherche, son lien aux sociétés savantes et aux académies, et nous tâcherons de mettre en perspective ce positionnement par rapport à d'autres structurations nationales.

Mais pour l'heure, permettez-moi de vous remercier pour les vœux que vous m'avez adressés, de réitérer les miens, au nom de l'InSHS, et de vous souhaiter la meilleure rentrée possible en 2022 en dépit du contexte peu évident qui est le nôtre.

6. Source : 2020, une année avec le CNRS / Données chiffrées et indicateurs.

## NOUVELLES DE L'INSTITUT

### L'InSHS crée une plateforme Mémoire et résilience

La question de la mémoire sociale est aujourd'hui largement développée, à l'étranger comme en France. En témoigne notamment la création, en 2016, de la *Memory Studies Association*. La France n'est pas en reste. De très nombreuses recherches, individuelles et collectives, s'y sont également déployées à partir de la fin des années 1970. Le constat du caractère aujourd'hui prolifère et pluridisciplinaire des travaux sur la mémoire n'est plus à faire, pas plus qu'on ne peut douter de l'intérêt des responsables politiques, des médias et plus largement du public pour la gestion ou le règlement des comptes du passé. Pour autant, les recherches qui se mènent en SHS n'en sont pas moins relativement segmentées, peu ouvertes à la comparaison voire aveugles les unes aux autres.

En 2021, l'InSHS a créé une [plateforme Mémoire et résilience](#) pour renforcer, structurer et faire dialoguer les recherches, et dans le même temps répondre à certains besoins qui leur sont propres. Les chercheurs et chercheuses sont fortement sollicités par les acteurs politiques et judiciaires comme par les associations mémorielles (qu'il s'agisse de « victimes » de violences politiques ou de descendants d'un groupe lésé, par exemple). Les enjeux éthiques et méthodologiques sont d'une particulière acuité pour ces questions, qui doivent par conséquent faire l'objet d'une réflexion spécifique, dans un contexte où la diffusion des résultats de la recherche dans un espace public de controverses fait l'objet d'interrogations.

Les recherches sur la mémoire sociale impliquent, en outre, des relations singulières avec les acteurs enquêtés, dont les effets doivent être pris en compte. C'est le cas, par exemple, lorsqu'un entretien est réalisé avec une victime de violence, qui peut s'en trouver affectée, et que la collecte de ce matériau est susceptible d'affecter à son tour l'enquêteur. Les chercheurs et chercheuses manient des données complexes, qui font parfois l'objet d'un encadrement juridique strict. Ces données peuvent requérir des traitements, des modalités de conservation et de publication qui appellent une réflexion et une attention particulières. La structuration du champ de recherches doit dès lors inclure un appui méthodologique particulier. La plateforme a donc été construite en articulation étroite avec les directions fonctionnelles du CNRS, en réponse aux besoins concrets des équipes. Des journées d'études ont été consacrées à la protection et au partage des données, à l'éthique et à la déontologie, aux enjeux de la communication, ainsi qu'aux appels d'offres européens.

Ce dialogue peut contribuer au renouvellement des thématiques. Un appel à manifestation d'intérêt a été lancé dans le courant de l'été tandis qu'un conseil scientifique pluridisciplinaire était constitué. Un séminaire de discussion avec les porteurs des projets présélectionnés s'est tenu en décembre. L'analyse des réponses à l'appel à manifestation d'intérêt à l'automne 2021 a largement confirmé la pertinence de ces initiatives. En dépit de leur assez grande diversité, nombre d'entre elles renvoient, de fait, à la question de la mémoire des passés conflictuels ou violents. Elles relèvent sans surprise de quelques disciplines privilégiées : histoire, sociologie et sociologie politique, anthropologie et plus rarement psychologie. Toutes confirment, d'une part, le souci de l'articulation entre recherche et attentes sociales, d'autre part, le besoin de collaboration voire de soutien technique pour collecter et archiver les données, rendre visibles et disponibles les résultats de la recherche pour la communauté universitaire et le public, à des échelles diverses, locales, nationales, transnationales ou internationales.

Quelques remarques générales s'imposent néanmoins, qui constituent autant de pistes de réflexions pour l'avenir de la plateforme. Elles ont en commun de suggérer la formulation d'objets un peu décalés, sur ce que le phénomène mémoriel — tel qu'il circule entre différentes sphères du monde social — fait à la recherche sur la mémoire.

Si le lien entre l'individuel et le collectif — ou entre le psychique et le social dans la mémoire — est régulièrement convoqué, il n'est guère interrogé. Les bibliographies, certes succinctes et contraintes, ne mentionnent aucune réflexion théorique ou recherche empirique sur cette question qui, dès lors, reste en suspens.

Sauf exception, l'interdisciplinarité souvent mise en avant se limite à histoire, sociologie et anthropologie, ce qui devrait justifier une réflexion d'ensemble sur la coopération des sciences sociales et des sciences neuronales et cognitives et sur ses conditions de possibilité. Or, la plateforme Mémoire et résilience a été conçue notamment pour faire fructifier des partenariats avec des partenaires académiques, comme le [Centre national de ressources et de résilience](#), ainsi qu'entre les unités mixtes de recherche (UMR) et structures du CNRS — de l'InSHS et de l'Institut des sciences biologiques (INSB), en particulier, et par exemple dans le cadre du [groupement de recherche \(GDR\) Mémoire](#) qui associe des biologistes et neuroscientifiques explorant les mécanismes du fonctionnement et des dysfonctionnements de la mémoire individuelle et quelques équipes de l'InSHS. La plateforme Mémoire et résilience remplit sur ce plan une fonction similaire à celle de la [plateforme SHS Santé](#), qui contribue à l'effort en cours, sur le Campus Condorcet, de structuration d'un champ interdisciplinaire de recherches sur la santé.

Le terme de « résilience », employé dans des disciplines variées, aurait pu constituer un vecteur de recherches interdisciplinaires. Maître-mot de l'appel à ce titre, il ne fait néanmoins l'objet que de trois mentions isolées, sans précision ni commentaire. Il semble dès lors ne relever que d'un lieu commun évocateur dans le vocabulaire ordinaire du traitement des violences passées. Cette remarque devrait inciter à une réflexion sur les formes et les moyens de ladite « résilience » et sur une formulation en des termes opérationnels pour la recherche.

Nombre de projets manifestent un intérêt puissant pour la collecte de récits de vies et de témoignages, ou pour la recollection d'objets et d'images. La numérisation et l'archivage des données semblent parfois constituer une fin en soi et participer dès lors d'une « passion antiquaire », qu'il conviendrait d'interroger en tant que telle.

Enfin, *last but not least*, on constate également dans ces réponses nombre de présupposés sur la valeur intrinsèquement positive de la « mémoire » et de sa verbalisation dans le cadre même d'une enquête et, peut-être, un certain conformisme, de nature normative sinon politico-normative, voire une anticipation sur les attendus de la recherche. Ce peut être une dernière piste de réflexion collective. Le dialogue épistémologique et méthodologique suscité par la plateforme doit permettre de désenclaver et de normaliser les recherches portant sur des événements souvent présentés comme « exceptionnels » et abordés dans des termes moraux ou politiques plus que scientifiques.

**Marie-Claire Lavabre, présidente du conseil scientifique de la plateforme, Sandrine Lefranc, DAS InSHS, coordinatrice scientifique de la plateforme**

contact&info

► Sandrine Lefranc  
DAS InSHS  
[sandrine.lefranc@cnrs.fr](mailto:sandrine.lefranc@cnrs.fr)

## IERDJ : un nouvel élan pour la recherche sur le droit et la justice

L'Institut des études et de la recherche sur le droit et la justice résulte de la fusion du groupement d'intérêt public (GIP) Mission de recherche Droit et Justice (MRDJ) — créé à l'initiative du ministère de la Justice et du CNRS en 1994 afin de constituer un corpus de recherches dédiées au droit et à la justice —, et de l'Institut des Hautes Études sur la Justice (IHEJ) — association créée en 1990 à l'initiative de l'École nationale de la magistrature afin de disposer d'un *think tank* non institutionnel permettant d'alimenter la réflexion sur les pratiques judiciaires. Pendant ces trois dernières décennies, plus de cinq cents recherches collectives et pluridisciplinaires ont été développées et leurs résultats rendus publics sous l'égide de la MRDJ, tandis que divers groupes de réflexion et publications sur des thématiques pionnières ont vu le jour grâce à l'activité de l'IHEJ.

L'IERDJ est le fruit du travail d'une mission de préfiguration lancée en janvier 2021 pour laquelle l'apport du CNRS a été essentiel, notamment quant aux critères d'indépendance de la recherche et de rigueur scientifique.

Selon les termes de sa [convention constitutive](#), ce nouveau groupement d'intérêt public « a pour objet la promotion d'une réflexion originale et prospective, le développement de la recherche et son soutien, ainsi que la mobilisation et la diffusion des connaissances sur les normes, la régulation juridique, les missions et le fonctionnement de la justice, dans tous les champs disciplinaires pertinents ».

L'Institut est ainsi chargé, dans la suite de la politique scientifique du GIP MRDJ, de soutenir la recherche dans tous les domaines du droit et de la justice à travers le lancement d'appels à projets de recherche « thématiques », qui répondent aux besoins des acteurs du droit et de la justice, ou « spontanés » (blancs), ces derniers permettant aux équipes de recherche de proposer des projets sur une large gamme de sujets. Chaque année, entre quinze et vingt-cinq projets nouveaux sont ainsi développés. L'IERDJ devra mobiliser toujours plus les chercheurs et chercheuses pour conduire des recherches pluridisciplinaires et collectives et pour s'intéresser à certains sujets insuffisamment explorés du droit et de la justice.

Dans le prolongement des structures antérieures, la pluri-interdisciplinarité demeure une caractéristique essentielle des travaux de l'IERDJ, qui continueront de faire appel à l'ensemble des sciences humaines et sociales, voire au-delà (sciences du numérique, sciences de la vie et de la santé, etc.) pour analyser le droit et la justice.

Les connaissances acquises grâce à ces recherches ou « produites » au sein même de l'IERDJ continueront de faire l'objet d'actions de valorisation et de transfert de connaissances dans une démarche de science ouverte telle que promue par le CNRS. La valorisation des travaux constitue un axe central de l'activité à venir de l'IERDJ. L'Institut assurera cette intermédiation pour diffuser les constats, les questionnements et les enseignements issus des travaux d'études et de recherche. Les échanges entre les universitaires, les chercheurs et chercheuses, les juridictions, les professionnels et

### Les appels à projets de recherche lancés par l'IERDJ

L'IERDJ lancera fin janvier sa première campagne d'appels à projets thématiques avec une clôture prévue pour la mi-avril 2022. Trois thématiques prioritaires ont été retenues par l'assemblée générale des membres du groupement qui s'est réunie pour la première fois le 24 novembre 2021 :

► **Droits des générations futures : prise en compte par le droit et la justice.** Ce sujet encore méconnu mobilisera de nombreux domaines disciplinaires. Quel est le périmètre de ce droit ? Qui peut ou doit parler au nom des générations futures sur des sujets aussi variés que l'environnement, la bioéthique ou la dette ? Comment le mettre en œuvre concrètement et devant quelles instances ? Avec quelles conséquences sur la politique législative ou jurisprudentielle, la définition de la règle de droit, le contrat social, etc. ?

► **Justice et société : les besoins de justice.** Quelle est la demande contemporaine de justice et quelles sont les attentes que peuvent avoir nos concitoyens à son égard dans la France, l'Europe et le monde de 2022 ?

► **Identités professionnelles : pratiques et sens des métiers du droit et de la justice.** Ce dernier thème englobe l'ensemble des professions de ce domaine qui s'interrogent aujourd'hui sur le devenir et le sens de leurs missions et nécessitera une vision transversale de ces sujets.

En outre, deux autres appels à projets porteront sur la thématique pluriannuelle « justice et écologie » : l'un sera axé sur l'analyse criminologique des atteintes à l'environnement, l'autre sur l'action — ou l'inaction — des services publics en la matière.

Pour rappel, la campagne de dépôt de projets spontanés de l'IERDJ est ouverte jusqu'au 18 février 2022 (date limite de dépôt des projets).

professionnelles, les responsables publics, mais aussi l'ensemble des citoyens et citoyennes doivent être conçus et organisés de telle sorte que la compréhension et l'analyse des pratiques, des institutions ou des textes s'enrichissent. Ces apports permettront à tous de faire face aux enjeux actuels et à venir.

L'Institut se voit confier une mission supplémentaire : développer l'analyse prospective des enjeux du droit et de la justice dans notre société et dans le monde. Cet objectif n'est pas entièrement nouveau car l'IHEJ a de longue date été capable d'identifier des tendances émergentes comme l'impact de la révolution numérique. Toutefois, ce type d'analyse devra être systématisé et s'appuiera sur des méthodologies nouvelles reposant sur le triptyque « veille, exploration et analyse » ; d'autres techniques seront progressivement mises en place sur les trois années à venir.

La contribution au débat démocratique sur le rôle du droit et de la justice par l'identification des attentes et perceptions des personnes qui ont ou n'ont pas eu affaire à la justice est une



Événement de lancement de l'IERDJ au Conseil d'État © Mélissa Boucher

autre orientation de l'IERDJ. Mieux connaître les rouages du fonctionnement réel de la justice — et des différents systèmes juridictionnels qui se croisent à l'intérieur de ce groupement — est essentiel pour développer l'accès au droit et au juge, donner sens aux métiers de la justice et démocratiser les recrutements, ou encore améliorer les procédures de travail, et bien sûr le service rendu aux citoyens et citoyennes. À cette fin, les sciences participatives seront particulièrement mobilisées permettant d'identifier et de recueillir des réflexions et savoirs auprès de non spécialistes ainsi que de non scientifiques et de les confronter et les intégrer à la recherche et l'étude.

Ce nouveau GIP répond ainsi à trois besoins essentiels : favoriser une réflexion sur le droit et la justice ouverte, transversale et pluridisciplinaire fondée sur des travaux scientifiques ; intégrer la recherche dans l'action ; prendre en considération les attentes des justiciables et des citoyens et citoyennes. Les acteurs du droit et de la justice doivent en effet disposer d'un lieu où puissent se croiser les savoirs acquis par la recherche et l'étude scientifiques, ceux résultant des pratiques professionnelles et ceux développés par les usagers et justiciables. L'IERDJ doit mobiliser les savoirs, développer des études prospectives de manière indépendante et rigoureuse pour mieux connaître et comprendre le droit et le fonctionnement de la justice afin d'inciter les décideurs et les praticiens à tenir compte de ces connaissances. Des méthodes variées permettent d'atteindre cet objectif : recherches, études,

échanges directs entre professionnels et restitution auprès d'un public plus large. Ces méthodes reposent toutes sur une articulation étroite entre savoirs scientifiques et savoirs pragmatiques.

L'Institut a l'ambition de mener ses réflexions dans un cadre européen et international, développant les analyses comparées et les liens avec les partenaires étrangers et intégrant pleinement le rôle des juridictions et instances supranationales. Si la plupart des membres composant l'IERDJ disposent déjà d'unités d'études et de recherches, la valeur ajoutée du nouveau GIP sera d'axer ses travaux sur la transversalité. L'IERDJ se caractérise en effet par un positionnement institutionnel propre associant les institutions étatiques, les juridictions et professionnel(le)s de justice, ainsi que la communauté scientifique.

Pour le lancement des travaux en 2022, l'assemblée générale des membres du GIP a identifié trois thèmes prioritaires qui feront l'objet non seulement d'appels à projets de recherche, mais aussi d'autres formes de réflexion (voir encadré).

L'Institut devra en outre rester attentif aux débats et mouvements sociétaux d'actualité et se donner la capacité de réagir à ces évolutions en dehors de tout travail programmé à l'avance. Toutefois, plusieurs autres orientations de travail sont d'ores et déjà envisagées, parmi lesquelles : l'approfondissement de

certaines thématiques comme les neurosciences et leur impact sur le droit et la justice que la MRDJ a identifiées dès 2015 comme un domaine d'études prospectif important ; la poursuite de la réflexion lancée par la MRDJ sur les enjeux et les méthodes de la recherche sur le droit et la justice avec le lancement d'un nouveau cycle d'ateliers portant sur les sciences participatives ; la continuité des travaux sur l'impact du numérique sur le droit et la justice — et notamment l'organisation de la deuxième conférence

internationale *Justice et numérique* fin 2022 — ou encore des actions de réflexion sur la justice pénale internationale dans le prolongement des travaux menés par l'IHEJ précédemment.

**Kathia Martin-Chenut, directrice de recherche au CNRS, directrice adjointe scientifique de l'IERDJ**



#### contact&info

► Kathia Martin-Chenut  
IERDJ

[martin-chenut@gip-recherche-justice.fr](mailto:martin-chenut@gip-recherche-justice.fr)

► Pour en savoir plus  
<https://gip-ierdj.fr/fr/>

### L'IERDJ, partenaire du premier programme européen de résidences pour chercheurs et chercheuses en droit : les Résidences Adamas

Sur une proposition de Mireille Delmas-Marty, juriste, professeure émérite au Collège de France et membre de l'Académie des sciences morales et politiques, le Château de Goutelas, Centre culturel de rencontre, a ouvert en 2021 le premier programme européen de résidences pour chercheurs en droit, les « Résidences Adamas », en partenariat avec la Mission de recherche Droit et Justice, le Conseil constitutionnel, l'Académie Internationale des principes de Nuremberg et l'Association Internationale de Droit Économique.

Ce projet culturel porté par Goutelas est destiné à faire vivre le lieu et à l'inscrire dans une dynamique tournée vers l'avenir autour de trois termes structurants : Humanisme, droit, création. Ceux-ci sont déclinés toute l'année à travers une programmation artistique pluridisciplinaire, des rencontres associant des universitaires, des acteurs associatifs et des élus du territoire, des résidences d'artistes, des expositions d'art contemporain.

Le Château de Goutelas accueille aussi des séjours de recherche et des écoles d'été à destination d'universitaires, de doctorants et de doctorantes, en droit et dans bien d'autres disciplines. En 2021, quatre jeunes docteurs en droit ont été ainsi accueillis, tous bénéficiaires de prix de thèse ou sélectionnés par les institutions partenaires dont [Guillaume Chetard, lauréat 2020 du Prix Vendôme](#), décerné par la Mission de recherche Droit et Justice (désormais l'IERDJ) et la Direction des Affaires criminelles et des Grâces du ministère de la Justice.

Ces séjours de recherche hors normes offrent des moments de rencontres privilégiés entre chercheurs, chercheuses et artistes autour de thématiques en lien avec les enjeux contemporains et l'humanisme juridique et des projets favorisant le partage des savoirs et l'interdisciplinarité. Les échanges visent à alimenter les réflexions collectives que mène le Centre culturel de rencontre dans le cadre de son projet culturel avec comme ambition d'identifier et de promouvoir des thématiques de recherche innovantes et pertinentes sur le droit et sur la justice, de favoriser une recherche en prise avec son environnement, économique, politique, culturel et de promouvoir une recherche en prise avec son temps et avec les enjeux de demain. L'IERDJ continuera à faire vivre ce partenariat initié par la MRDJ.

- Période et durée : Les prochaines résidences, d'une durée de 8 jours, se dérouleront du 9 au 18 septembre 2022.
- Éligibilité : Des docteurs en droit ayant soutenu leur thèse entre 2020 et 2022, partout dans le monde.

## Les cercueils en plomb des comtes de Flers (début XVIII<sup>e</sup> siècle) Pratique de l'embaumement et funérailles élitaires à l'époque moderne



Les caveaux et cercueils en plomb découverts à Flers en 2014 © H. Paitier / Inrap

En 2014, la fouille préventive de l'église Saint-Germain de Flers et de son cimetière paroissial (Orne, Normandie ; fouille Inrap) a permis la mise au jour des fondations du lieu de culte, de 270 sépultures médiévales et modernes et de deux caveaux maçonnés (dénommés Sépulture - SP 4018 et Sépulture - SP 4019), retrouvés dans le chœur de l'église paroissiale. Tous deux renfermaient chacun un cercueil en plomb anthropomorphe et sur l'un d'eux, un cardiotope (urne en plomb en forme de cœur) déposé sur le couvercle à l'emplacement du thorax. Prélevés avec précaution et transférés à l'université de Caen-Normandie, les deux cercueils ont bénéficié d'une fouille adaptée en laboratoire et d'une importante étude documentaire menées en étroite collaboration avec le service d'Archéanthropologie du [Centre Michel de Boüard - Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales](#) (Craham, UMR6273, CNRS / Université de Caen Normandie)<sup>1</sup>.

L'inhumation en cercueil en plomb et l'embaumement du corps correspondaient à une pratique funéraire élitaires courante entre

le xv<sup>e</sup> siècle et la première moitié du xviii<sup>e</sup> siècle, mais restaient encore peu connue par l'archéologie. Une étude pluridisciplinaire associant archéo-anthropologie, archéosciences et étude documentaire a ainsi été menée pour mieux caractériser les différentes étapes des funérailles — de la préparation du corps jusqu'aux messes après décès — des deux individus qui sont probablement les patrons de l'église paroissiale, identifiés grâce aux sources d'archives comme les comtes de Flers.

Le travail d'identification historique, étape nécessaire pour caractériser les défunts et les situer dans la sphère sociale, s'est basé sur les résultats de l'étude documentaire et l'analyse ADN<sup>2</sup>. En effet, diverses analyses réalisées pendant ou à l'issue de la fouille ont été menées en collaboration avec plusieurs équipes de recherche CNRS ou universitaires : matières organiques pour identifier les textiles<sup>3</sup>, restes végétaux par la palynologie<sup>4</sup> et la carpologie<sup>5</sup>. D'autres analyses, en chimie organique<sup>6</sup>, ont aussi caractérisé les matériaux végétaux utilisés pour l'embaumement. Des analyses mycologiques<sup>7</sup>, parasitologiques<sup>8</sup>

1. De même, les os de quatre individus minimum (dont trois fragments de crânes sciés) identifiés dans le caveau de la SP 4018, ainsi que le squelette quasi complet, mais déconnecté, d'un homme âgé de plus de 60 ans et porteur de la maladie de Paget, retrouvé dans le caveau de la SP 4019, ont également été étudiés.

2. Étude menée par le laboratoire [De la Préhistoire à l'Actuel : Culture, Environnement et Anthropologie](#) (PACEA, UMR5199, CNRS / Ministère de la Culture / Université de Bordeaux).

3. Anatex - Laboratoire d'analyse de l'outillage et des textiles anciens.

4. LARA-POLEN, [Centre de recherche en archéologie, archéosciences, histoire](#) (CReAAH, UMR6566, CNRS / Ministère de la culture / Le Mans Université / Nantes Université / Université Rennes 1 / Université Rennes 2).

5. [Archéozoologie, Archéobotanique : Sociétés, pratiques et environnements](#) (AASPE, UMR7209, CNRS / MNHN).

6. Laboratoire Nicolas Garnier.

7. Équipe Toxicologie de l'Environnement, Milieux Aériens et Cancers (ToxEMAC), laboratoire Aliments Bioprocédés Toxicologie Environnements (ABTE, EA4651, Université de Caen Normandie / Université de Rouen Normandie).

8. Laboratoire [Chrono-Environnement](#) (UMR6249, CNRS, COMUE Université Bourgogne Franche-Comté).



Fouille en laboratoire d'un des cercueils en plomb de Flers en 2015 © H. Dupont / Inrap-Craham

ou paléopathologiques ont été menées pour rechercher des informations sur l'alimentation des décédés et évaluer leur état sanitaire (maladies infectieuses, pathologie digestive et traumatique). Il s'agissait surtout de connaître les modalités d'intervention sur les corps des deux défunts et les techniques d'embaumement utilisées...

Ces premiers résultats se sont poursuivis dans le cadre d'un projet collectif de recherche intitulé « Les cercueils en plomb des comtes de Flers (début XVIII<sup>e</sup> siècle, Orne, Normandie). Pratique de l'embaumement et funérailles élitaires à l'époque moderne » (de 2019 à 2021).

Ainsi, l'étude macroscopique et micro-tracéologique des crânes montrant des traces de sciage a été réalisée en collaboration avec le laboratoire de l'Institut de recherche criminelle de la Gendarmerie nationale (IRCGN) à Pontoise. L'ouverture du cardiotope et l'autopsie du cœur s'est déroulée en octobre 2020 au laboratoire d'anatomie et de pathologie du Pôle santé de l'université de Caen Normandie selon une chaîne opératoire scientifique et sécuritaire formalisée (en raison de la présence du plomb). Le cœur, exceptionnellement bien conservé, a fait l'objet de nouvelles analyses polliniques, carpologiques, chimiques, textiles et ADN.

Enfin, une analyse métallographique des matériaux employés pour fabriquer les cercueils en plomb a également été menée par des spécialistes du laboratoire Arc'Antique, à l'aide d'analyses de spectrométrie par fluorescence X et d'observations au microscope électronique à balayage couplé à un spectromètre à dispersion d'énergie. Cette analyse est ainsi venue compléter la première étude technique de montage des cercueils et du cardiotope, et a également fourni des indications sur la nature des matériaux utilisés et sur la technique de construction et d'assemblage des différentes pièces de ces contenants. Le cercueil SP 4019 semble ainsi avoir été construit de manière moins soignée et avec une quantité et une qualité du plomb plus parcimonieuse que pour le cercueil SP 4018.

Si l'étude paléogénétique menée sur les deux squelettes indique bien que les individus n'étaient ni maternellement ni paternellement apparentés, l'analyse paléobiologique et cémento-chronologique<sup>9</sup> a permis de déterminer que l'individu de la SP 4018 était un homme d'environ 49 ans et celui de la SP 4019, un homme âgé d'environ 65 ans. Par l'analyse des archives de la famille des comtes de Flers, il a été possible d'en déduire que le premier correspond sans doute à Louis Anthoine de Pellevé, dernier comte de la lignée des Pellevé, né en 1670, décédé à l'âge de 51 ans le 23 avril 1722 et inhumé à Flers le lendemain, tandis

9. La cémento-chronologie est une méthode d'estimation de l'âge au décès des adultes parmi les plus précises actuellement (à plus ou moins cinq ans près). Elle consiste à décompter les anneaux du cément dentaire, visibles sur les racines des dents et constitués d'une alternance successive de bandes claires et sombres.



Ouverture du cardiotope en plomb de la SP 4018 rempli de bourres d'embaumement  
© H. Dupont / Inrap-Craham

que le second est plus probablement son gendre, Philippe René de la Motte Ango, né le 14 novembre 1669, décédé à 67 ans le 12 avril 1737 et inhumé à Flers le 15 avril.

Tous deux avaient un état sanitaire relativement normal pour des hommes de leur âge en dehors d'une fracture fémorale, possible conséquence d'un accident sans handicap majeur dans la vie quotidienne, pour le sujet 4018, tandis que le sujet 4019 souffrait de pertes dentaires *ante mortem* importantes et d'un probable enraidissement chronique des articulations des vertèbres lombaires (spondylarthropathie) et de nombreuses lésions au niveau des insertions tendineuses et musculaires. Un trou de trépan visible sur le crâne de ce dernier, sans remodelage osseux cicatriciel, indiquerait que son décès est intervenu très peu de temps après cette intervention. Une chute (de cheval ?) ayant engendré un traumatisme crânien est mentionnée par plusieurs des sources décrivant le décès de Philippe René de la Motte Ango et pourrait expliquer ici une tentative de traitement par un chirurgien.

Les résultats ADN du cœur conservé dans le cardiotope indiquent que cet organe appartient au sujet de la SP 4018. Les observations macroscopiques issues de l'autopsie et l'image en 3D du cœur obtenue par acquisition tomographique<sup>10</sup> via la plateforme d'imagerie médicale CYCERON ont également complété nos connaissances sur les gestes opératoires et les techniques employées pour procéder à l'embaumement.

Les analyses pollinique, carpologique et biochimique ont, par ailleurs, permis de mieux connaître la nature des matières végétales utilisées pour réaliser les baumes antiseptiques et odoriférants élaborés par les apothicaires ou le chirurgien pour l'embaumement des corps et du cœur (notamment armoise, menthe, absinthe, coriandre, calament, fruits de cyprès et de genévrier...). L'analyse des textiles présents dans les cuves a montré que l'un des corps était vêtu d'une étoffe fine, reposant sur une fourrure ou couvert d'un vêtement en fourrure ; les dépouilles habillées reposaient sur un linge plus épais tendu sous le corps (linceul ou linge de cuve). Par ailleurs, la conservation d'archives liées à la famille comtale de Flers (chartrier du château de Flers et archives notariales conservées aux Archives Nationales) permet de montrer qu'elle appartient à une noblesse seconde provinciale fortunée bien implantée dans les réseaux économiques et de pouvoir du royaume de France

dès le xv<sup>e</sup> siècle et jusqu'à la Révolution. Décrire et interpréter les différents choix funéraires de chacun des membres de la famille (à l'aide des testaments et inventaires après-décès qui aident notamment à connaître la place de chacun dans la lignée familiale) permettent de caractériser des comportements, associés à la volonté de continuité familiale et lignagère, et de traduire l'idée que la famille se faisait d'elle-même et de son rang. Les différentes étapes des funérailles de plusieurs des membres de la famille comtale aux xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles, période à laquelle les sources textuelles sont les plus abondantes, ont ainsi pu être identifiées dans les documents archivistiques et inventoriés. Cette année, une prospection dans des sources écrites à l'échelle européenne a permis de constituer une base de données de plus de 250 cas pour mener une vaste enquête qui s'intéresse plus spécifiquement à la pratique sociale de l'embaumement, de la bipartition du corps et des funérailles multiples.

**Hélène Dupont, responsable de recherche et d'opération, Inrap / Craham ; Cécile Chapelain de Seréville-Niel, archéanthropologue, Craham**



Valves aortique et mitrale bien observables © H. Dupont / Inrap-Craham

#### contact & info

► Cécile Chapelain de Seréville-Niel  
Craham  
cecile.niel@unicaen.fr

10. La tomographie est une technique d'acquisition d'images très détaillées de l'intérieur du corps obtenue par scanner et rayons X.

## Donner de l'R aux SHS

Rzine est un projet du Collège international des sciences territoriales (CIST, Fédération de recherche) qui réunit une vingtaine d'unités et plusieurs disciplines autour des sciences territoriales. Son objectif est de contribuer à l'apprentissage et à la pratique de R en SHS, en favorisant le partage, la production et la diffusion de ressources. Ce projet collaboratif et interdisciplinaire s'étend au-delà des équipes partenaires du CIST et tente de répondre à un besoin commun à de nombreuses unités de recherche de l'InSHS.

### R, un outil polyvalent et interdisciplinaire au service de la science ouverte et reproductible

C'est en 1992 que Robert Gentleman et Ross Ihaka de l'université d'Auckland se lancent dans le projet de développement du langage de programmation pour l'analyse de données R. Ils cherchent alors à développer un environnement pour le calcul scientifique plus performant que l'existant. Trente ans plus tard, R s'est imposé comme une référence en matière d'analyse de données. Sa communauté de développeurs / développeuses et d'utilisateurs / utilisatrices connaît une croissance impressionnante depuis plusieurs années. D'abord adopté par les sciences dures, R s'est peu à peu imposé comme une référence en sciences humaines et sociales à partir des années 2010. Aujourd'hui, la pratique de ce langage est enseignée à l'université dans de nombreuses disciplines (sociologie, économie, géographie, démographie, archéologie...) et son utilisation dépasse le seul domaine de la recherche.

R est gratuit, *open source* et fonctionne sur les principaux systèmes d'exploitation. À la différence d'un logiciel « clic-bouton », chaque opération est facilement archivable, partageable et reproductible. Cet outil permet ainsi de s'inscrire pleinement dans le courant de la science ouverte et de la recherche reproductible, soutenu par le CNRS. Grâce à sa structure modulaire, le potentiel

de développement de ce langage est immense car chaque utilisateur / utilisatrice peut mettre à disposition de toutes et tous des extensions supplémentaires appelées *packages* (Figure 1). Ainsi, l'ensemble des méthodes d'analyse et de représentation des données utilisées par les différentes disciplines de SHS sont exécutables en langage R.

L'inscription du langage R comme l'un des projets du mouvement du logiciel libre, ainsi que le soutien financier d'acteurs majeurs du secteur privé assurent son développement, sa fiabilité et sa popularité à long terme. C'est dans ce contexte qu'un groupe d'ingénieur(e)s et de chercheurs et chercheuses a initié le projet Rzine pour contribuer au développement de la pratique de ce langage pour l'analyse de données, fédératrice pour les disciplines de sciences humaines et sociales.

### Rzine.fr : favoriser la diffusion et le partage de connaissances sur la pratique de R en SHS

L'étude de la pratique de R et de sa communauté d'utilisateurs et utilisatrices dans le monde francophone a permis de dresser un bilan positif en matière de ressources disponibles et de pluridisciplinarité. Si la communauté R francophone est indéniablement active et productive, plusieurs axes d'amélioration ont pu être recensés :

- ▶ l'accessibilité aux ressources n'est pas toujours aisée pour un débutant ;
- ▶ la diffusion de ressources se limite parfois à un groupe d'utilisateurs, une structure ou une discipline ;
- ▶ deux grands types de ressources s'opposent : la documentation généraliste, orientée vers la technique et la documentation spécialisée dans un domaine, peu accessible et transposable pour les autres.

### Évolution du nombre de packages mis à disposition sur le CRAN\*

\*dépôt officiel, mais d'autres sources sont disponibles. Information calculée le 20 décembre 2021.

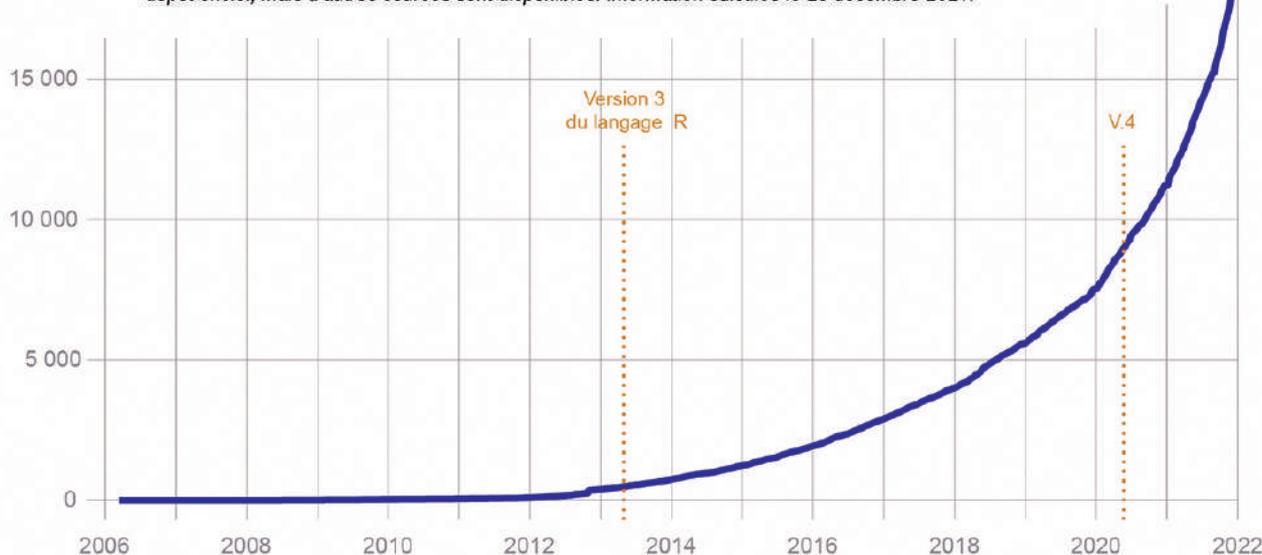


Figure 1 : L'évolution du nombre de packages (extensions) mis à disposition au cours du temps traduit la popularité croissante du langage R

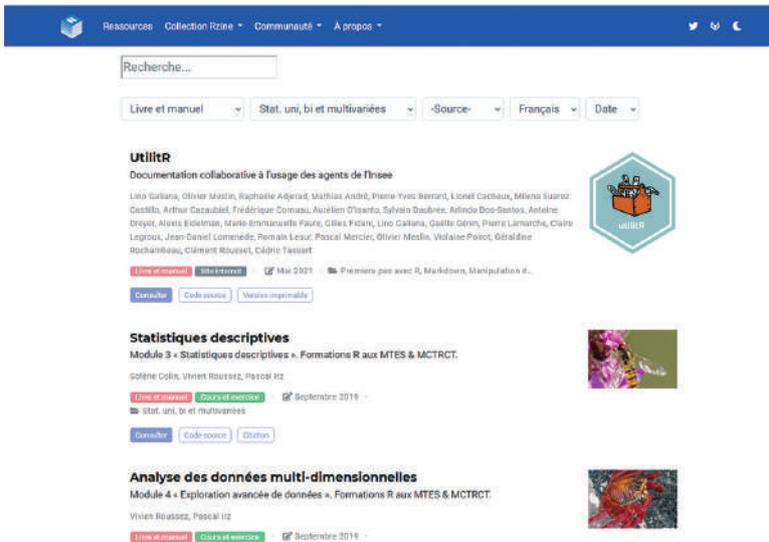


Figure 2 : Plus de 300 ressources sont référencées et accessibles sur rzine.fr



Figure 3 : Impression d'écran de la première publication Rzine (Lambert, 2021), qui porte sur la réalisation d'une carte publiée plusieurs fois, et maintenant reproductible

Le site collaboratif Rzine.fr a été développé à partir de ce constat. Il référence quatre grands types de contenus :

- ▶ des **ressources** en libre accès. Plus de 300 sont référencées (Figure 2),
- ▶ des **projets** qui favorisent la pratique de R,
- ▶ des **auteurs** de documentation ou de formations,
- ▶ des **actualités** pour la communauté d'utilisateurs et utilisatrices.

Rzine.fr s'efforce de dessiner les contours de la communauté R en SHS. Il donne aux débutants un accès simple à l'information et orienté vers une utilisation autonome. Il offre aux utilisateurs et utilisatrices de niveau intermédiaire la possibilité d'étendre leurs pratiques et de s'ouvrir à d'autres méthodes parfois issues d'autres disciplines. Enfin, il s'agit d'un espace de diffusion pour les utilisateurs avancés, auteurs de développements ou de documentation.

Ce site repose sur des technologies qui facilitent son administration décentralisée et collaborative. À terme, une plus grande ouverture aux contributions externes est envisagée. L'un des futurs chantiers du projet sera la simplification et l'automatisation de la soumission de contenus.

## La collection Rzine : valoriser et transmettre ses méthodes de travail avec R

Le projet Rzine a également pour objectif de contribuer à la science ouverte et à la pratique de la recherche reproductible. Pour cela, une **collection de publications open source**, ouverte à toutes et tous et soumise à une évaluation transparente par les pairs vient d'être créée. L'objectif est d'offrir un espace de publication permettant le partage d'une méthode ou d'un type d'analyse reproductible, dans un périmètre pluridisciplinaire. Il ne s'agit pas d'articles scientifiques mais de supports méthodologiques ancrés dans une thématique, qui présentent du code de programmation de manière intelligible pour les différentes disciplines de SHS. Chaque publication fait l'objet d'une relecture thématique et technique, qui assure sa pérennité et son intérêt pour les différentes disciplines. Les publications acceptées sont éditées en format HTML (Figure 3), associées à un DOI et référencées sur HAL. Leur stockage et diffusion sont assurés par le site rzine.fr.

## Des publications au format *notebook*

Le choix du notebook comme format de publication de ces articles méthodologiques est inhérent au contenu qu'ils présentent. Parfois nommés « calepins électroniques » en français, les *notebooks* sont très utilisés en science des données, que ce soit pour la production de documentation, l'enseignement ou le travail collaboratif. Ils permettent de combiner des sections en langage naturel et des sections en langage informatique, et peuvent s'enregistrer sous différents formats (Figure 4). Le *notebook* permet ainsi d'appliquer le paradigme de la **programmation lettrée** préconisé par Donald Knuth dans les années 1970, qui est au cœur du concept de la collection Rzine.

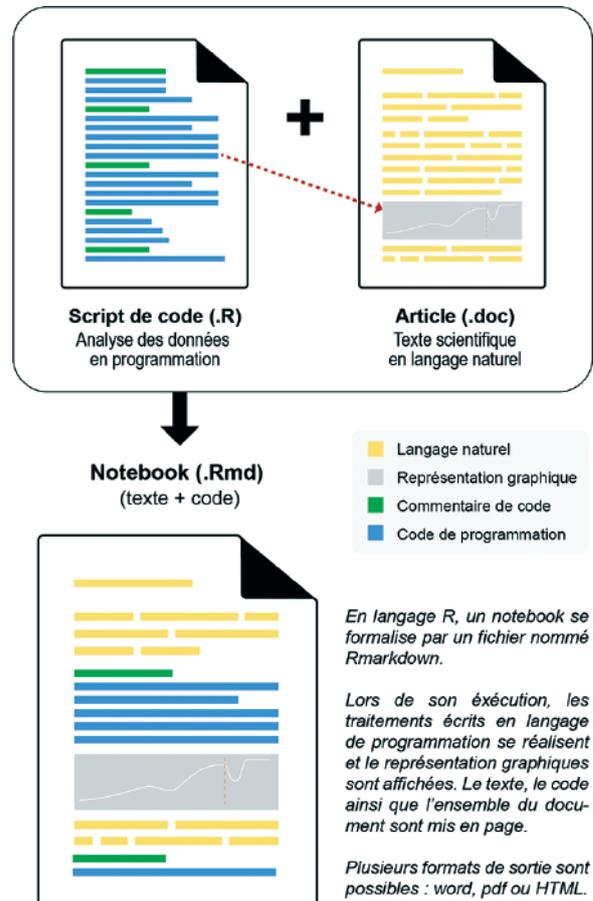


Figure 4 : En permettant la combinaison de texte, de code et de ses résultats, le *notebook* permet de faire de la programmation lettrée

À l'image des travaux et de la coopération entre la TGIR HumNum et le Centre de recherche interuniversitaire sur les humanités numériques - CRIHN (université de Montréal), les humanités numériques s'intéressent particulièrement à l'écriture numérique et les initiatives d'innovation en matière de format de publication apparaissent peu à peu. La revue *Programming Historian*, lancée lors de la *Digital Humanities conference* de 2012, fait partie des succès qui placent le *notebook* parmi les formats de publication de référence. Permettant l'intégration de données et de leur traitement à l'écriture scientifique (Figure 5), ce format semble idéal pour répondre aux objectifs de la collection Rzine.

Bien que la pratique de la programmation lettrée avec R soit accessible pour un novice, l'utilisation d'un logiciel de gestion de versions décentralisé (Git) sur lequel repose l'ensemble du processus d'évaluation et de publication de la collection Rzine demande des connaissances plus approfondies. C'est pourquoi Rzine contribuera, par des formations et l'encadrement des auteurs de publication, à la montée en compétence collective et participative autour de la programmation lettrée et des systèmes de versionnage. Au-delà de sa vocation à offrir un espace de publication innovant, ce projet participe, à son échelle, au développement des humanités numériques en sciences humaines et sociales.

L'animation et l'évolution de Rzine repose aujourd'hui sur l'implication d'un groupe de personnes issues de sept unités de recherche différentes. Son avenir dépend de la communauté d'utilisateurs et d'utilisatrices interdisciplinaire qu'il réussira à rassembler et à impliquer dans cette aventure.

## Comité éditorial Rzine

- ▶ Laurent Beauguitte, CNRS, [Géographie-cités \(UMR8504\)](#)
- ▶ Marion Gentilhomme, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, [Collège international des sciences territoriales \(CIST, FR2007\)](#)
- ▶ Timothée Giraud, CNRS, [Réseau interdisciplinaire pour l'aménagement du territoire européen \(RIATE, UAR2414\)](#)
- ▶ Violaine Jurie, Université de Paris, [Géomatique, Télé-détection, Cartographie \(Géotéca\)](#)
- ▶ Grégoire Le Campion, CNRS, [Passages \(UMR5319\)](#)
- ▶ Marion Le Texier, Université Paul Valéry - Montpellier 3, [Laboratoire de Géographie et d'Aménagement de Montpellier \(LAGAM\)](#)
- ▶ Hugues Pecout, CNRS, [Collège international des sciences territoriales \(CIST, FR2007\)](#)
- ▶ Sébastien Rey-Coyrehourcq, Université de Rouen Normandie, [Identité et différenciation de l'espace, de l'environnement et des sociétés \(IDEES, UMR6266\)](#)
- ▶ Ronan Ysebaert, Université de Paris, [Réseau interdisciplinaire pour l'aménagement du territoire européen \(RIATE, UAR2414\)](#)



### contact&info

- ▶ Hugues Pecout  
CIST  
[contact@rzine.fr](mailto:contact@rzine.fr)
- ▶ Pour en savoir plus  
<https://rzine.fr>

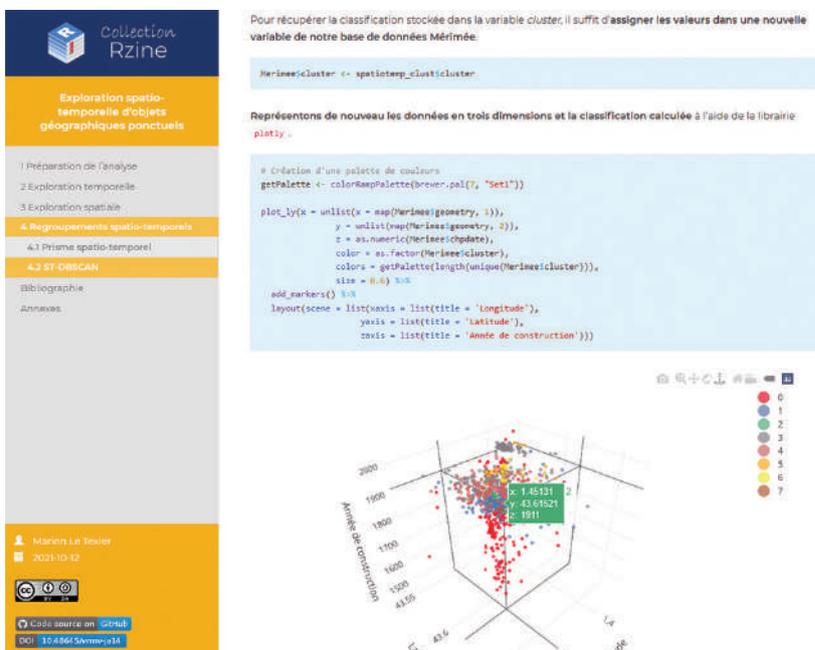


Figure 5 : Impression d'écran d'un *notebook* Rzine (Le Texier, 2021). Le texte, le code et son résultat se succèdent, dans une mise en page soignée facilitant la lecture

## IRN Humanités médicales : un réseau international de recherche en SHS

Lancé pour quatre ans en 2019 et porté par l'unité mixte de recherche *Théorie et histoire des arts et des littératures de la modernité* (THALIM, UMR7172, CNRS / Université Sorbonne nouvelle), l'IRN Humanités médicales est un réseau international de recherche (*International Research Network*) de l'InSHS structuré autour de douze partenaires nationaux et internationaux<sup>1</sup>. Ce réseau pluridisciplinaire cherche à accroître la place des humanités médicales dans le domaine de la recherche et de la formation française et internationale. Il vise à structurer et à favoriser les recherches collectives et individuelles des chercheurs, chercheuses et des jeunes chercheurs et chercheuses en s'ouvrant à des partenariats durables avec des universités européennes et nord-américaines.

### Genèse

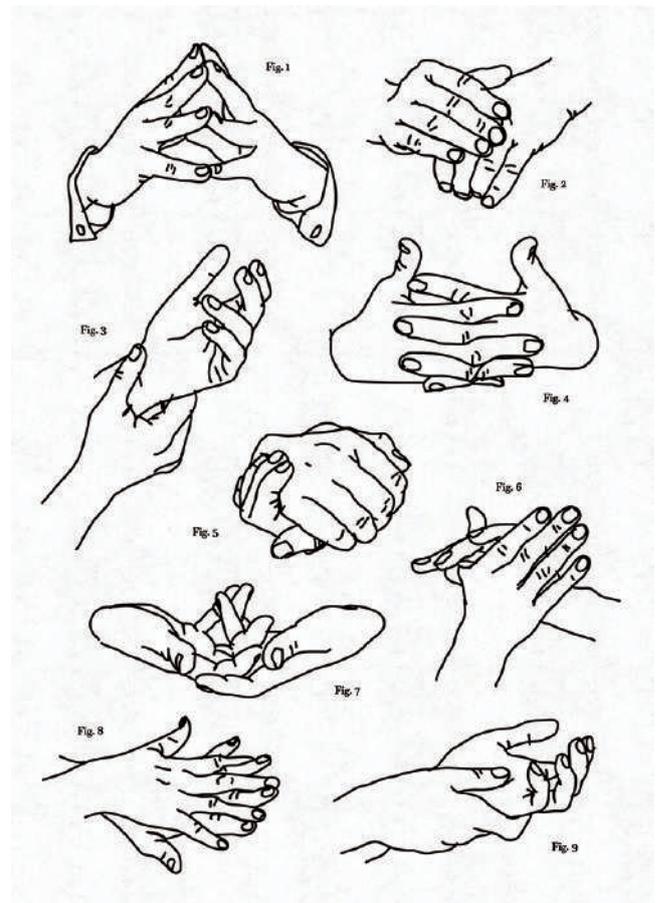
Le réseau est né d'une volonté de mener des réflexions partagées autour des multiples approches et courants de pensée qui structurent les humanités médicales depuis leur apparition comme champ interdisciplinaire. L'enjeu des humanités médicales est de mettre l'expérience du patient au centre du questionnement sur la pratique médicale, en réponse à une certaine forme de « déshumanisation » de la médecine. Cerner les frontières aussi bien externes qu'internes du champ des humanités médicales ainsi que mener une réflexion sur son histoire et à la façon dont il s'est constitué de part et d'autre de l'Atlantique, avec les *Medical humanities* puis les *Critical Medical Humanities*, sont des enjeux qui sont à l'origine du réseau IRN « Humanités médicales ». Plusieurs approches, plusieurs traditions de pensée et de démarches disciplinaires sont impliquées dans le champ depuis ses origines dans les années 1970. Des programmes de recherche et de formation proposent actuellement, en France ou à l'étranger, des méthodologies différentes s'appuyant sur des modes d'accès distincts à la subjectivité du patient : par exemple, la médecine narrative et la mise en récit de l'expérience de la maladie, d'inspiration littéraire ; l'exploration du « monde silencieux » du patient par une réflexion éthique en situation menée par des philosophes ; enfin, une approche sociale associée à des protocoles expérimentaux est mise en place par des sociologues ou par des linguistes.

L'IRN Humanités médicales se propose de clarifier, avec l'ensemble des partenaires impliqués, les objectifs de ce courant de pensée, son périmètre disciplinaire, sans nécessairement prétendre à une approche unifiée des humanités médicales à l'échelle globale.

### Objectifs

Les humanités médicales participent d'un mouvement — dans le champ académique et au-delà — qui conduit à interroger les positions de chacun dans l'expérience de la maladie et du rapport à la santé. Elles entendent donc élargir le cadre d'analyse au-delà du seul point de vue médical sur le diagnostic et le pronostic. Plus largement, les humanités médicales questionnent la place de la

médecine dans la société et les vies individuelles. L'IRN a constitué un cadre fécond — en temps de pandémie, qui plus est — pour préciser ces interrogations et en analyser la portée. Le réseau s'est assigné comme objectifs scientifiques deux thématiques principales : « *Le patient, le cas, la personne, la cohorte* – penser la complémentarité entre approche quantitative et approche qualitative » et « *Porter la voix du patient* – pratiques discursives, gestualités, pratiques sociales ».



Voix du patient - figures de mains © Benjamin Tovo

Les humanités médicales, en tâchant de faire entendre la voix du patient et l'expérience singulière de la maladie, sont confrontées à des défis de divers ordres. Le premier est de faire l'inventaire des ressources dont disposent les sciences sociales et humaines pour porter la voix de patients-malades qui ne sont parfois pas en mesure de s'exprimer. Le deuxième est celui de la possibilité ou non d'une expression univoque de cette ambition dans une perspective transnationale, marquée par différentes expériences de la santé et de la maladie, de fortes inégalités d'accès aux soins et des expériences historiques très diverses de l'émergence de cette voix du patient — et de sa revendication individuelle ou collective.

1. PRISMES - Langues, Textes, Arts et Cultures du Monde Anglophone - EA 4398 ; *Théorie et histoire des arts et des littératures de la modernité* (THALIM, UMR7172) ; *Sciences - Philosophie - Histoire* (SPHERE, UMR7219, CNRS / Université de Paris) ; *Centre d'Études Politiques Et sociales - Santé, Environnement Territoires* (CEPEL, UMR5112, CNRS / Université de Montpellier) ; *Laboratoire de Recherches sur les Cultures Anglophones* (LARCA, UMR8225, CNRS / Université de Paris) ; *Sociétés, acteurs, gouvernement en Europe* (SAGE, UMR7363, CNRS / Université de Strasbourg) ; Université de Genève ; Université de Lisbonne ; King's college - Université de Londres ; Durham University ; Université de Montréal ; Université de Columbia.

## Actions et résultats

Depuis 2019, le réseau a organisé, autour de ces thématiques, plusieurs rencontres, en France, au Portugal et en Angleterre, qui ont permis l'émergence de prolongements scientifiques collectifs. Une rencontre franco-anglaise entre chercheurs et chercheuses, jeunes chercheurs et chercheuses, doctorant(e)s et post-doctorant(e)s s'est tenue en 2020 au *King's College* de Londres et à la *Maison française d'Oxford* (MFO, USR3129, CNRS / MEAE / Université d'Oxford). Les interventions des participants venant des universités parisiennes, de *King's College*, d'Oxford, de Durham et de l'université de Columbia ont notamment porté sur les sujets suivants : les limites du récit de la maladie, le cas et la personne, l'expérience vécue des maladies dites « imaginaires » (le syndrome de fatigue chronique), le récit des troubles psychologiques, la maladie et l'autofiction, la neurologie comme discipline maîtresse de la médecine d'aujourd'hui... Cette rencontre a donné lieu à la mise en place d'un réseau doctoral à échelle internationale. Les doctorant(e)s peuvent désormais y débattre, découvrir de nouveaux objets de recherche et s'entraider. Pour ce faire, ce réseau propose trois espaces sur son [site web](#) :

- ▶ Un blog : un espace libre qui leur permet non seulement de proposer des sujets de réflexion mais aussi de présenter des actualités liées à notre discipline (conférences, publications, etc.).
- ▶ Un webinaire méthodologique : des séances thématiques mensuelles abordant les spécificités méthodologiques des sujets de recherche en humanités médicales.
- ▶ Un espace dédié au colloque doctoral annuel.

D'autres réflexions ont été menées collectivement sur la question de la disponibilité et de l'identification des sources, primaires et secondaires, textuelles et iconographiques propres au champ des humanités médicales, à partir d'une enquête proposée aux différents partenaires.

Les premiers constats — des humanités médicales absentes ou non identifiées comme telles dans des bibliothèques universitaires, nichées dans des centres de recherche spécialisés — sont partiellement compensés par la possibilité de faire surgir de véritables « banquises » bibliographiques dans des bibliothèques remplissant des missions nationales de documentation ou des bibliothèques spécialisées. Certains partenaires ont entrepris de remédier à cette absence en développant un fonds spécialisé dans leur centre de recherche. Un fonds dédié a été ainsi créé au sein du laboratoire THALIM sur le site de la Sorbonne Nouvelle. Son catalogue est consultable en ligne et comprend déjà plus d'une centaine d'ouvrages en anglais et en français.

Un travail de médiation et de valorisation a également été mené sous forme d'entretiens avec des acteurs du réseau qui présentent leurs recherches et leurs perspectives dans le domaine des humanités médicales. Ces entretiens ont été mis en ligne sur le site et d'autres se tiendront dans le courant de l'année 2022.

Dans le cadre du réseau, plusieurs partenaires se sont régulièrement réunis, le plus souvent en visioconférence, en 2020 et 2021, dans le but de créer une revue internationale des humanités médicales, avec des articles en français et en anglais, dont les premiers numéros devraient sortir en 2022. La revue en ligne, appuyée sur un comité de rédaction et un comité de lecture, a adopté une politique éditoriale résolument interdisciplinaire, réunissant en premier lieu un noyau de chercheurs et chercheuses en philosophie, en littérature et arts, en histoire, en sciences sociales. Elle privilégiera une approche

comparatiste, privilégiant des thématiques à la croisée du monde anglophone (et de ses sphères d'influence sur le plan académique) et du monde francophone, pensés comme des aires culturelles distinctes, par-delà la standardisation et l'internationalisation des démarches de recherche. Les questions relatives à l'éthique clinique, à la bioéthique et à leur histoire, particulièrement sur le continent américain et sur le continent européen pourront bénéficier de ce croisement. La création de cette revue, répondant à tous les standards internationaux d'évaluation, devrait permettre d'offrir un lieu de publication unique dans le monde francophone à tous les travaux pluridisciplinaires sur la santé et le soin relevant des humanités médicales.

Le programme des années 2020 et 2021 ayant été fortement affecté par la pandémie, il est un peu prématuré de tirer un bilan des activités de l'IRN humanités médicales.

Bien que de nombreuses activités et mobilités prévues aient dû être annulées ou reportées, des publications sont issues des travaux du réseau : outre de nombreux articles publiés par les membres, il faut signaler, entre autres, les Actes du colloque de Porto : *Le toucher*<sup>2</sup> ainsi qu'une anthologie intitulée *Médecins, soignants, osons la littérature ! Un laboratoire virtuel pour la réflexion éthique*<sup>3</sup>.

Différentes opérations d'ampleur ont toutefois pu être engagées : la création du [site web dédié](#), le lancement d'un réseau doctoral international, l'élaboration d'un fonds documentaire et la création d'une revue en français et en anglais propre au champ des humanités médicales inscrivent le projet dans le long terme. Le réseau a permis en France de rassembler et de faire dialoguer régulièrement des équipes de recherche qui développaient parfois de manière autonome ce champ de recherche. De ce point de vue, les membres du Collège des Humanités médicales (COLHUM) qui participent à l'IRN lui ont apporté une contribution très significative notamment par le biais du congrès biennuel, soutenu par l'IRN, qui s'est tenu les 27 et 28 juin 2020.

L'IRN a ainsi permis de dépasser les clivages disciplinaires dans l'étude des objets et des enjeux multiples de ce champ encore émergent que sont les humanités médicales. Il a mis en place une fédération d'unités de recherche nationales et internationales dont la collaboration est certainement amenée à se prolonger pendant de nombreuses années pour explorer un sujet dont l'actualité nous rappelle tous les jours l'importance cruciale.

**Alain Schaffner et Peggy Cardon, porteur et coordinatrice de l'IRN humanités médicales**

contact & info

▶ Peggy Cardon  
Thalim

[peggy.cardon@cnrs.fr](mailto:peggy.cardon@cnrs.fr)

▶ Pour en savoir plus

<https://irn-medical-humanities.org>

 **HUMANITÉS MÉDICALES**  
**MEDICAL HUMANITIES**

© Marie Ferré

2. Danou G., de Jesus Cabral M., Domingues de Almeida J. (dir.) 2019, *Le Toucher. Prospections médicales, artistiques et littéraires*, Le Manuscrit.  
3. Cabral M. et Mamzer M.-F. (dir.) 2019, *Médecins, soignants : osons la littérature. Un laboratoire virtuel pour la réflexion éthique*, Sipayat.

## Gouverner la folie en Afrique de l'Ouest. Perspectives historiques

Chargé de recherche au CNRS à l'Institut des mondes africains (IMAf, UMR8171, CNRS / AMU / EHESS / IRD / Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), Romain Tiquet a obtenu, en 2019, un financement ERC Starting Grant pour le projet MaDAf - Une histoire de la folie en Afrique de l'Ouest. Gouverner le désordre mental au temps des décolonisations (Sénégal, Burkina Faso, Ghana, années 1940-1970). MaDAf retrace l'histoire de la folie en Afrique de l'Ouest, pendant la période de décolonisation et après les indépendances. Le projet se concentre sur trois domaines principaux liés à l'histoire de l'Afrique, de la décolonisation et de l'histoire de la folie.



Vue des locaux du service psychiatrique de l'hôpital de Niamey (Niger) © Gina Aït Mehdi

### Pourquoi avez-vous postulé à l'ERC ?

Un élément de contexte important tout d'abord : lors de ma candidature à l'ERC, je n'avais pas encore été recruté au CNRS. Fin 2018, alors que mon contrat postdoctoral au département d'histoire de l'Université de Genève touchait à sa fin, j'ai commencé à envisager toutes les possibilités de financements pour pouvoir continuer à travailler. Dans un milieu académique très compétitif et précaire, postuler à un projet ERC s'inscrivait alors dans une campagne de candidatures multiples pour proposer et développer un nouveau projet de recherche.

Par ailleurs, j'avais effectué ma thèse dans un projet ERC à l'Université Humboldt de Berlin entre 2011 et 2016 et j'avais pu expérimenter de l'intérieur le fonctionnement d'un tel projet, tant dans ses contraintes administratives que dans la grande liberté de recherche qui m'avait été offerte. L'expérience très positive de travail collectif lors de mon doctorat a joué un rôle important pour envisager de « sauter le pas » et me lancer dans le montage d'un projet ERC.

Enfin, un dernier aspect, et non des moindres, est bien entendu le montant accordé pour ce type de projet. Le budget général des ERC *Starting Grant* (1 500 000 euros) permet tout d'abord de pouvoir recruter une équipe de recherche complètement dédiée au projet. Dans le projet MaDAf, trois postdoctorant(e)s ont été recrutés sur des contrats de deux ans (renouvelables un an si le budget le permet) : Gina Aït Mehdi, Camille Evrard et Paul Marquis. L'idée de ces contrats « longs » est que les personnes sélectionnées aient le temps nécessaire pour pouvoir s'investir pleinement dans leurs recherches sans la contrainte de nouvelles candidatures tous les six mois.

Ensuite, dans le cadre d'un projet en études africaines où la présence dans les pays choisis (principalement en Afrique de l'Ouest) est centrale, le montant alloué aux missions est non négligeable. Le budget d'un tel projet permet dès lors d'offrir une grande souplesse et une vraie liberté pour permettre à l'équipe de recherche de passer du temps sur le terrain.

## À quelles approches et perspectives historiques renvoie votre projet, intitulé « Une histoire de la folie en Afrique de l'Ouest. Gouverner le désordre mental au temps des décolonisations » (MaDAf) ? Qu'attendez-vous, sur le plan scientifique, de ce projet ERC ?

Initialement, je ne suis pas historien de la psychiatrie. Mes recherches ont porté sur l'histoire de la police, du travail forcé, de la prison et plus largement de la répression de la marginalité urbaine en Afrique de l'Ouest. C'est à travers cet angle du « maintien de l'ordre » que j'ai développé ce projet de recherche qui propose une histoire comparée et connectée de la folie en Afrique de l'Ouest au <sup>xx</sup>e siècle. Bien qu'investi par l'anthropologie ou la sociologie, le thème de la folie sur le continent africain demeure relativement sous-exploré par les recherches historiques.

MaDAf s'organise autour de trois axes de recherche complémentaires. Dans un premier axe de recherche, le projet questionne de manière comparée et sur la longue durée les représentations diverses mais aussi l'émergence et l'utilisation de définitions multiples du désordre mental pour caractériser, identifier et contrôler les populations pendant la période coloniale et postcoloniale. Il s'intéresse à la fois aux discours et pratiques qui sont produits par le politique et les sociétés sur la folie en Afrique, mais interroge aussi ce que dit la folie du politique et de la société sur le continent. Dans un deuxième axe de recherche, MaDAf propose d'analyser les différentes formes de prise en charge de la folie, que ce soit dans le cadre de la clinique psychiatrique et de l'enfermement asilaire ou de la gestion répressive et policière du désordre mental par différentes autorités. Enfin, dans un troisième axe de recherche, ce projet opère un changement d'échelle pour se concentrer sur les individus atteints de troubles mentaux, envisagés non pas comme simples objets d'un savoir politique ou médical mais comme sujets et acteurs de leurs propres histoires.

MaDAf se fixe plusieurs objectifs scientifiques et méthodologiques. Le projet vise premièrement à proposer des études qui sortent du cadre limité de l'internement psychiatrique pour interroger la multiplicité des lieux où se rencontre le trouble mental (rue, tribunal, prison, poste de police, village, famille, etc.). Il vise deuxièmement à questionner l'ordinaire de la folie au travers d'une étude au « ras des sources » et au « ras du sol » en intégrant l'analyse à plusieurs échelles, du local au transnational, afin de rendre compte du fossé entre discours, pratiques et expériences individuelles de la folie. La mobilisation d'une diversité de sources écrites et orales est au cœur des ambitions méthodologiques du projet. Un des défis est, par exemple, d'avoir accès et d'exploiter certaines sources encore jamais explorées dans le cadre africain, à savoir les dossiers d'individus atteints de troubles mentaux internés dans des structures psychiatriques ou carcérales. Enfin, MaDAf propose d'opérer un double décentrement aux potentialités heuristiques multiples :



Bannière du projet ERC MaDAf © Siü

1. Une histoire de la folie à partir de l'Afrique de l'Ouest permet d'éclairer par les marges l'histoire de l'État et des sociétés ouest-africaines pendant les périodes coloniales et postcoloniales.
2. L'étude du désordre mental en Afrique de l'Ouest en dehors de son aspect strictement psychiatrique permet de proposer une analyse renouvelée de l'histoire de la folie et de l'insérer dans une perspective plus globale.

## Quels conseils donneriez-vous aux chercheurs qui souhaitent se lancer dans la préparation d'un ERC Starting Grant ?

Premièrement, ne pas avoir peur de se lancer. Je me rappelle qu'après ma thèse, l'idée même de postuler à un ERC *Starting Grant* (deux ans d'expérience après le diplôme de doctorat) était pour moi inenvisageable. Je considérais ce type de projet beaucoup trop lourd et ambitieux du haut de ma jeune expérience de recherche. La tendance a sans doute changé les dernières années mais je me rappelle avoir partagé cette « autocensure » avec plusieurs collègues : « c'est trop compétitif », « c'est hors de portée », « c'est pour les chercheurs et chercheuses confirmés », etc.

Dans les faits les procédures de candidature sont assez « légères » en comparaison d'autres appels à projets beaucoup plus lourds administrativement et scientifiquement, et les chances de réussite, statistiquement parlant, plus élevées.

Si vous avez un projet qui vous tient à cœur, foncez ! Il sera alors relativement aisé de présenter, argumenter et défendre votre projet dans les formulaires de candidature (cinq et quinze pages). Cependant, il est primordial de connaître les codes et les attentes propres aux projets ERC. On peut être rebuté (je l'ai été au début) par l'aspect un peu « marketing » d'un tel montage qui pousse les candidats et candidates à « vendre » leur projet et à se vendre eux-mêmes. Cependant, l'exercice, une fois les codes compris, se révèle enrichissant car il permet d'organiser sa pensée et ses objectifs de recherches de manière concise et claire. Par ailleurs, puisque les ERC *Starting Grant* permettent les projets collectifs, s'imaginer construire une équipe de recherche est très motivant et permet de « tester » et de confirmer l'intérêt, la pertinence et la faisabilité de son projet.

Deuxièmement, afin de comprendre au mieux l'exercice imposé par une telle candidature, il est central de se faire accompagner en se rapprochant des personnes qui s'occupent du montage de ce type de projet au sein de l'institution hôte qui est envisagée. Pour ma part, je comptais déposer le projet dans un laboratoire CNRS — l'Institut des Mondes Africains —, bien que non titulaire au sein du CNRS. Après avoir jaugé de la faisabilité et de la pertinence de mon projet, le service partenariat et valorisation (SPV) de la délégation Provence et Corse dont le laboratoire partenaire dépendait m'a proposé un accompagnement. Julia Riccio m'a alors suivi sur tous les aspects du montage (en particulier les aspects administratifs et financiers) et son aide a été déterminante dans la réussite de cette candidature car elle m'a permis de formuler et muscler ma candidature pour répondre au mieux aux attentes propres à ce type de projet.

contact&info  
▶ Romain Tiquet  
Imaf  
romain.TIQUET@univ-amu.fr

## Accompagner l'édition en sciences humaines et sociales vers la Science ouverte

Adopté en juillet 2021 par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (Mesri), le [deuxième Plan national pour la Science ouverte \(2021-2024\)](#) renforce les objectifs déjà avancés par la première version parue en 2018. Il s'agit à présent de « généraliser l'accès ouvert aux publications scientifiques » en atteignant les 100 % d'ici à 2030, une orientation inscrite par ailleurs dans la loi de programmation de la recherche.

Si le dépôt systématique des écrits scientifiques dans l'archive ouverte HAL constitue l'une des voies pour atteindre cet objectif, c'est plus certainement par le développement des publications en accès ouvert natif que l'on peut attendre une évolution significative du paysage de l'édition scientifique. De ce point de vue, les sciences humaines et sociales (SHS) occupent une place particulière, notamment grâce à des initiatives comme la création du Centre pour l'édition électronique ouverte (CLEO) il y a vingt ans visant à promouvoir l'édition électronique ouverte. Dans la continuité de cette action, le CLEO, devenu entretemps [OpenEdition Center \(UAR2504, CNRS / AMU / EHESS / Avignon Université\)](#), promeut aujourd'hui le modèle innovant d'accès ouvert, dit « voie Diamant<sup>1</sup> », pour les revues et les ouvrages scientifiques.

Le but de ce dossier est de montrer la manière dont l'InSHS tient compte de ces orientations pour ajuster son dispositif de [soutien aux revues scientifiques](#), dont un des articles présente un bilan détaillé de la campagne 2020-2021. L'InSHS est en effet un des seuls instituts du CNRS à avoir conservé une action de soutien à l'édition, se traduisant par des attributions de subventions et, surtout, des moyens humains dédiés aux activités d'édition.

Un autre article du dossier présente [l'Ouvroir](#), le pôle éditorial du site de Strasbourg, qui incarne un modèle en voie de diffusion au plan national. Il permet d'associer les moyens issus de plusieurs tutelles pour accompagner les revues vers l'accès ouvert. L'InSHS entend privilégier dorénavant le soutien à ce type de structure en s'appuyant sur les Maisons des Sciences de l'Homme (MSH) pour implanter des personnels chargés d'édition. Le dossier donne par ailleurs la parole à trois éditeurs et éditrices CNRS, dont deux travaillent au sein de tels pôles éditoriaux, pour entendre leur point de vue sur les évolutions de leur métier.

Les mutations en cours ont des incidences sur les infrastructures de recherche et l'équipe d'OpenEdition présente de son côté dans un article un changement significatif qui interviendra lors de l'année 2022, avec la mise en place de licences par défaut pour les contenus diffusés par ses différentes plateformes. Ce changement, destiné à accompagner la mise en œuvre du [Plan S](#) adopté au niveau européen<sup>2</sup>, montre que la Science ouverte n'est plus uniquement une question d'accès, mais aussi de libre réutilisation.

Enfin, un focus est également effectué sur les [appels à projets du Fonds national pour la Science ouverte](#), un dispositif mis en place au niveau central pour accompagner la mise en œuvre du Plan national. Après deux campagnes, les appels dédiés à l'édition ont eu une incidence réelle sur le secteur, en aidant des acteurs à faire la transition vers l'accès ouvert. Ils ont contribué également à faire émerger certains pôles éditoriaux en région et favorisent la diffusion des bonnes pratiques en matière d'édition que l'InSHS met également au cœur de son propre dispositif de soutien.

Plutôt que de chercher à aboutir brusquement à la généralisation de l'*Open Access*, à coups de « *Big Deals* » ou d'accords « transformants », les SHS suivent une voie plus progressive, mais assise sur des bases solides, qui assurent à terme une transformation en profondeur du paysage éditorial et des pratiques.

**Lionel Maurel, DAS InSHS**

1. La voie Diamant constitue un modèle où ni le lecteur ni l'auteur n'ont à payer pour accéder aux publications scientifiques et dont le modèle économique repose sur des moyens publics.

2. Le Plan S associe des agences de financement de la recherche au niveau européen et vise à promouvoir l'accès ouvert immédiat aux publications scientifiques.

# Regard sur le soutien aux revues à l'InSHS : résultats de la campagne 2020-2021

*Ingénieure de recherche CNRS, Astrid Aschehoug est éditrice en sciences humaines et sociales. Elle a rejoint l'InSHS le 1<sup>er</sup> mai dernier en qualité de chargée du soutien à l'édition scientifique et au développement de l'accès ouvert, au sein du pôle Science ouverte, édition scientifique et données de recherche.*

Pour l'Institut des sciences humaines et sociales (InSHS) du CNRS, la campagne de soutien aux revues est un temps fort. Elle est traditionnellement organisée tous les deux ans. Son analyse mobilise non seulement des moyens humains de l'Institut comme sa directrice, ses directeurs et directrices adjoints scientifiques (DAS), son pôle Science ouverte et son pôle Ressources financières, mais aussi, hors Institut, les onze sections du Comité national rattachées à l'InSHS de façon principale ou secondaire et, nouveauté de cette dernière campagne 2020-2021, la direction des systèmes d'information (DSI) du CNRS. L'appui de la DSI allié aux compétences d'Emmanuelle Morlock, chargée de mission au pôle Science ouverte de l'InSHS entre 2019 et 2020, ont ainsi permis à chacune des revues candidates de remplir un formulaire en ligne pour la première fois. Cette chaîne de travail a, entre autres, eu pour avantage de faciliter le traitement semi-automatique des données fournies par les revues candidates et d'affiner leur analyse, sachant que ces deux objectifs ont été les véritables fils d'Ariane du traitement des quatre dernières campagnes<sup>1</sup>.

Si la campagne de soutien aux revues est un temps fort, c'est parce qu'elle est un des rares dispositifs hexagonaux récurrents, avec la campagne d'aide annuelle du Centre national du livre (ministère de la Culture), à flécher des moyens à destination de supports de publication précis comme les revues. Au CNRS, l'InSHS est d'ailleurs le seul des dix Instituts à avoir maintenu ce dispositif historique qui s'adresse, pour sa part, aux revues scientifiques.

Ce n'est pas le fruit du hasard : l'édition scientifique de sciences humaines et sociales hexagonale, riche de sa singularité, de sa (biblio)diversité, offre presque autant de modèles et de fonctionnements possibles qu'il existe de revues non soumises au facteur d'impact et/ou à une économie de marché éditoriale anglo-saxonne assez prononcée. Or ce paysage singulier, caractérisé par ses forts contrastes et ses faibles marges, appelle en retour des moyens publics importants pour assurer une divulgation performante des résultats de la recherche.

Entre autres actions de soutien — aux infrastructures nationales comme OpenEdition et Métopes, notamment —, ce sont donc un peu plus de trois millions d'euros que l'InSHS verse chaque année au dispositif de l'édition scientifique. Cette somme a d'ailleurs été en hausse sur les dix années passées. Elle se répartit de la façon suivante : un budget de 220 000 euros sous forme de subventions réparties à l'occasion de la campagne de soutien bisannuelle dont nous parlons (contre 170 000 euros lors de la

campagne précédente) ; une masse salariale de 2,80 millions d'euros d'environ soixante ETPT d'ingénieurs et techniciens (IT)<sup>2</sup> dont l'activité est en priorité dédiée à l'accompagnement et à la réalisation des revues. Ces IT, en majorité ingénieurs d'études, sont répartis dans les diverses unités du CNRS grâce aux demandes de moyens qu'elles formulent à travers une campagne annuelle nommée « Dialog ». À noter que ces moyens humains du CNRS sont désormais plus spécifiquement attribués à des unités disposant de pôles éditoriaux comme il en existe dans les Maisons des sciences de l'Homme et ce, depuis une dizaine d'années<sup>3</sup>.

La politique de soutien aux revues est composée de subventions et de moyens humains. Elle se traduit donc en deux processus bien distincts, sachant qu'une quarantaine de revues lauréates reçoivent de l'InSHS à la fois des subventions et des moyens humains. C'est d'ailleurs parce qu'ils sont rares que les enjeux les plus forts pèsent sur ces derniers.

De fait, des confusions entre soutien sous forme de subvention et attribution de moyens humains peuvent assez logiquement en découler. Sur ce registre précis, rappelons qu'une revue qui ne candidate pas à la campagne de soutien voit ses chances de travailler avec un agent spécialisé en édition diminuer drastiquement. En effet, pour l'InSHS, l'enjeu n'est pas tant, à travers l'étude des dossiers, d'attribuer des subventions dont les montants sont assez modestes (entre 1 000 et 3 000 euros), que de lier connaissance avec les revues auxquelles elle attribue potentiellement des moyens humains.

Aussi importants soient-ils, ces moyens ne sont pas constitutifs d'une politique éditoriale qui serait directement instillée depuis l'InSHS. Ils ne procèdent pas non plus d'une politique de classement ou de labellisation. Ce sont des moyens concrets versés dans un dispositif académique autonome et indépendant, participant du rayonnement de la recherche à l'international.

Sur les 1 600 revues de SHS de l'Hexagone<sup>4</sup>, 203 ont choisi de faire acte de candidature à une subvention à l'occasion de la dernière campagne ouverte au printemps 2019 pour le millésime 2020-2021. 138 lauréats se répartissent les 220 000 euros en passant par trois stades d'évaluation : l'évaluation par une ou deux sections du Comité national que la revue sollicite ; l'évaluation par le pôle Science ouverte de l'InSHS selon une [grille de critères d'ouverture et de transparence](#) préalablement affichés sur son site Internet ; un arbitrage selon les priorités scientifiques de l'Institut.

1. Campagne 2014-2015 : 220 revues candidates ; campagne 2016-2017 : 196 revues candidates ; campagne 2018-2019 (prolongée en 2020) : 171 revues candidates ; campagne 2020-2021 : 203 revues candidates.

2. Ce chiffre ne représente pas 60 agents complètement dédiés à l'édition mais des fractions de temps de travail de plusieurs agents qui, cumulées, conduisent à 60 équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) .

3. Voir à ce sujet Aschehoug A., Thély N. 2021, [Le soutien à l'édition scientifique dans les MSH, Lettre de l'InSHS n° 74](#) : 26-28 ; et l'article d'Isabelle Laboulais *et al.* dans le présent numéro. Par ailleurs, un tiers de l'effectif des équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) dédiés à l'édition est actuellement attribué à des unités disposant de pôles éditoriaux.

4. Le Borgne F. 2020, [Étude sur l'économie des revues françaises en sciences humaines et sociales - Rapport final](#), p. 11.

**CAMPAGNE DE SOUTIEN 2021-2022 :  
RÉPARTITION DES MODÈLES DE DIFFUSION**

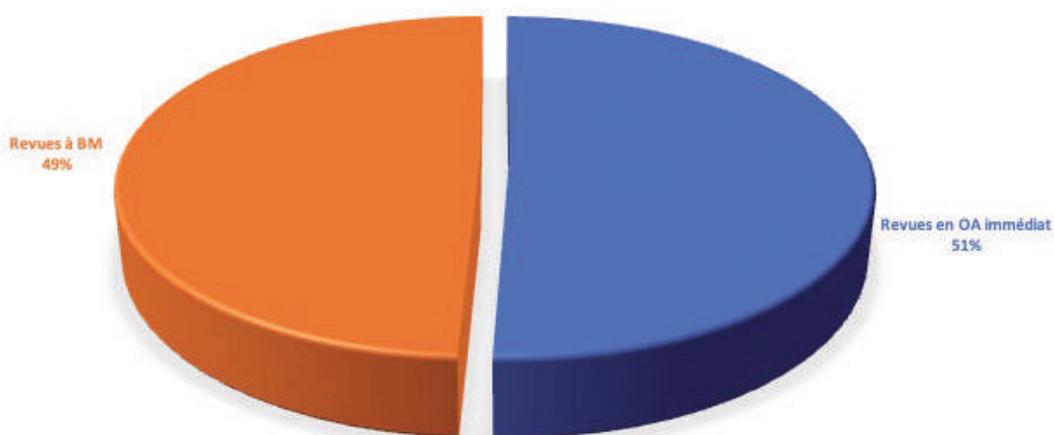


Figure 1 : Taux d'ouverture des revues lauréates

**Taux d'ouverture des revues par section**

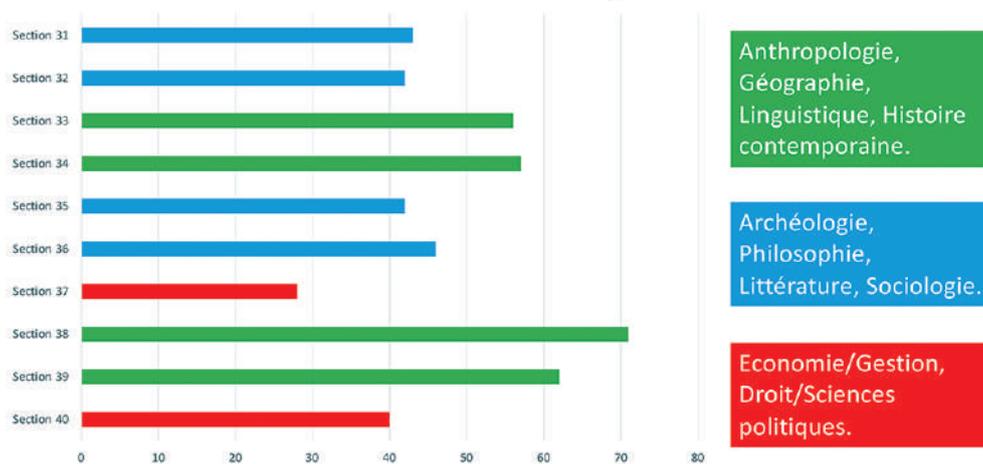


Figure 2 : Taux d'accès ouvert immédiat par section du Comité national

**RÉPARTITION DES ETPT INSHS SUR REVUES LAURÉATES**

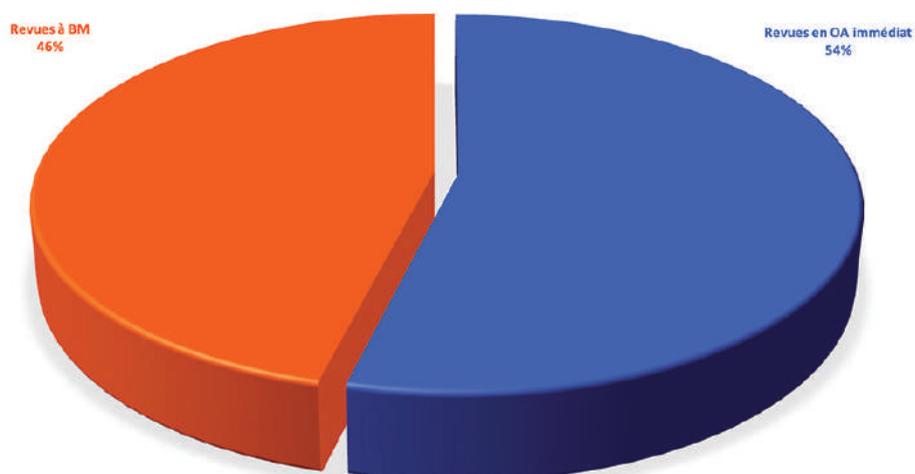


Figure 3 : Taux d'ouverture des revues lauréates disposant d'un IT

Parmi les avis des sections du Comité national sollicités, 85 % des avis exprimés sont favorables ou très favorables, les autres avis étant soit « réservés » soit notés comme « sans avis ». Cela signifie de fait que les critères de bonne pratique éditoriale et de Science ouverte pèsent particulièrement dans les décisions prises quant à l'attribution des subventions. En effet, au CNRS, une politique de Science ouverte ambitieuse a été formulée et exprimée dans [une feuille de route](#) parue en 2019. Cette feuille de route s'inscrit elle-même dans le prolongement du premier [Plan national pour la Science ouverte](#) de son ministère de tutelle (2018).

Il en résulte que la question de l'accès ouvert oriente donc de façon significative l'attribution des subventions de la dernière campagne de soutien de l'InSHS. Des plafonnements ont ainsi été fixés en fonction du degré d'ouverture pratiqué au sein de la revue : 58 % des lauréats sont des revues à accès ouvert immédiat, c'est-à-dire consultables par tous sans abonnement et sans restriction ; les autres revues lauréates n'ont été éligibles qu'au plafond maximal de 1 500 euros en raison de leur barrière mobile d'un à deux ans effectifs ou réels (49 % des lauréats ; Figure 1). Rappelons qu'une barrière mobile est une durée pendant laquelle un contenu en ligne n'est accessible qu'à travers un abonnement payant. Dans la continuité de cette logique de plafonds, aucune revue à barrière mobile candidate pour la première fois n'a été lauréate. À noter qu'en fonction des sections, de fortes disparités dans les politiques d'ouverture se font jour entre les revues : moins de 30 % d'accès ouvert immédiat en section 37, contre plus de 70 % en section 38 (Figure 2).

Si l'augmentation relative du taux d'accès ouvert parmi les lauréats de la campagne a de quoi satisfaire (54 % d'accès ouvert en 2020, contre 42 % en 2017 ; Figure 1), son corolaire, le taux d'ouverture des revues ayant un agent mis à disposition par l'InSHS a, lui, de quoi interroger pour l'avenir (Figure 3). En effet, la répartition des agents se fait actuellement comme suit : 57 % des ETPT sont mis à disposition de revues lauréates en accès ouvert immédiat, contre 46 % à disposition de revues à barrière mobile.

Or, depuis 2021, les [objectifs du plan S en matière d'accès ouvert immédiat](#) demandent aux chercheurs et chercheuses financés par l'Agence nationale de la recherche (ANR) ou par le Conseil européen de la recherche (ERC) de publier dans des revues sans barrière mobile. Dans ce contexte, la politique d'accès ouvert de l'InSHS appelle donc une prise en compte plus forte encore de ces orientations inscrites également dans la seconde version du Plan national pour la Science ouverte<sup>5</sup>. Elle exige également de faire mieux correspondre les moyens offerts à l'ensemble de la communauté de l'édition scientifique avec les orientations fixées au niveau national et européen.

En bon exemple de la complémentarité des moyens à envisager, pour l'InSHS, la construction des pôles éditoriaux figure en priorité. Pour encourager les revues à dépasser la question de la barrière mobile et les voir évoluer vers d'autres modèles de diffusion complètement ouverts, d'autres moyens financiers comme ceux du Fonds national pour la Science ouverte (FNSO) ont pu être spécifiquement convoqués pour créer ces pôles et les aider à démarrer leur activité<sup>6</sup>. C'est, entre autres, le cas au pôle éditorial de la région Grand-Ouest qui bénéficie des compétences de deux éditrices CNRS et d'une aide de la première vague du FNSO. Ainsi, certains projets structurants ont clairement bénéficié d'un soutien et d'une aide couplés et pensés en complémentarité l'un de l'autre. Dans ce type de montage, les moyens humains du CNRS assurent aux revues un indispensable maillage de compétences professionnelles pour penser et pour accompagner les évolutions des revues d'un périmètre local. Dans un dispositif consistant, ces compétences métier pérennes forment le socle d'une action qualitative pensée sur le long terme.

contact&info

► Astrid Aschehoug  
InSHS

[astrid.aschehoug@cnrs.fr](mailto:astrid.aschehoug@cnrs.fr)

5. Voir à ce sujet l'article d'Odile Contat dans le présent numéro.

6. Voir à ce sujet Aschehoug A., Thély N. 2021, [Le soutien à l'édition scientifique dans les MSH](#), *Lettre de l'InSHS* n° 74 : 26-28.

# Le nouveau pôle strasbourgeois de soutien à l'édition de revues : l'Ouvroir

Chargée de projets, Léa Ackerman est membre du Pôle de soutien à l'édition de revues en SHS. Chargée d'édition, Aurélie Guyot coordonne l'activité de l'Ouvroir et consacre une part de son temps de travail au service éditorial mutualisé. Professeur d'histoire moderne et membre du laboratoire *Sociétés, acteurs, gouvernement en Europe* (SAGE, UMR7363, CNRS / Université de Strasbourg), Isabelle Laboulais est la référente scientifique de l'Ouvroir. Professeur en droit social, Fleur Laronze est directrice adjointe de la *Maison interuniversitaire des sciences de l'Homme - Alsace*. Chargé d'édition numérique, Étienne Nadji s'occupe du fonctionnement de la pépinière de revues la MISHA, PAREO.

## Contexte

Le paysage éditorial strasbourgeois porte les traces de l'histoire de son université. Le processus de fusion des trois établissements — les universités Louis-Pasteur, Marc-Bloch et Robert-Schuman — achevé en 2009, a ainsi donné naissance à la Fondation Presses universitaires de Strasbourg (FPUS). Cependant, à l'échelle du site alsacien, les acteurs de l'édition restent disséminés entre les sept établissements signataires du [contrat de site alsacien 2018-2022](#) avec le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (Mesri)<sup>1</sup>. Le constat de cette dispersion a conduit la *Maison interuniversitaire des sciences de l'Homme - Alsace* (MISHA, UAR3227, CNRS / Université de Haute-Alsace / Université de Strasbourg) à créer en son sein un pôle éditorial dont l'action se veut fédératrice et complémentaire de celle des structures déjà engagées dans l'édition scientifique publique et la Science ouverte<sup>2</sup>.

Plusieurs acteurs du site universitaire alsacien portent, dans ce domaine, des projets d'ampleur, à l'image du dépôt d'archives ouvertes (UnivOAK) ou de l'orientation des Presses universitaires de Strasbourg (PUS) vers l'édition ouverte. Cependant, aucun d'entre eux ne prend pour le moment en charge l'éditorialisation des revues. En tant qu'archive ouverte, UnivOAK accueille des publications qui témoignent des différents états d'une recherche. Elle n'a toutefois pas vocation à diffuser des contenus éditorialisés. En tant que maison d'édition universitaire, les PUS éditent des livres diffusés au format papier et au format numérique sur OpenEdition Books. Elles assurent également la diffusion et la distribution d'une douzaine de revues.

Conçu en 2020 pour contribuer à la professionnalisation éditoriale des revues, le pôle a été officiellement mis en place en février 2021 suite à l'approbation du projet par le comité de pilotage de la MISHA. L'inventivité et l'innovation étant au cœur de son activité, la MISHA a choisi de nommer son pôle de soutien à l'édition de revues en SHS « l'Ouvroir » — Outil pour la valorisation, la réflexion, l'organisation et l'invention au service des revues. La référence à ce que fut pour la littérature l'Oulipo — Ouvroir de littérature potentielle — animé par Raymond Queneau dans les années 1960 est délibérée.

## Objectifs

Ce pôle a pour objectif :

- ▶ de dresser et de mettre à jour un répertoire des revues produites sur le site universitaire alsacien et un annuaire des professionnels de l'édition qui y contribuent ;

- ▶ de garantir l'autonomie scientifique des revues et la professionnalisation éditoriale des revues du site alsacien ;
- ▶ d'accroître la visibilité des revues en SHS produites sur le site alsacien en soutenant l'accès ouvert à des contenus éditorialisés, en garantissant le référencement des revues et l'utilisation des identifiants standards (DOI et ORCID) ;
- ▶ d'accompagner la création de nouvelles revues en accès ouvert proposant une ligne éditoriale originale, en particulier pour faire valoir des approches interdisciplinaires mises en œuvre par de jeunes chercheurs ;
- ▶ de contribuer à la réflexion sur les possibilités que l'édition ouverte et la bibliodiversité apportent à l'écriture des SHS au-delà du site universitaire alsacien.

## Structuration

L'Ouvroir est structuré en trois blocs.

### 1. Le forum des revues

Ce forum a pour objectif de fédérer les équipes des revues, de cerner leurs besoins éditoriaux, de créer un espace de dialogue pour identifier les difficultés qu'elles rencontrent. Ces éléments permettront à l'Ouvroir d'ajuster régulièrement ses actions pour rester au plus près du terrain. Le forum des revues sera localement le relais des bonnes pratiques en matière d'édition et de Science ouverte. Il offre d'ores et déjà un lieu d'échanges aux professionnels de l'édition, organise des rencontres et des sessions de formation. À terme, ce forum proposera aux équipes des revues une boîte à outils mutualisés (par exemple, pour la gestion du flux éditorial) ; il fournira, dans la mesure de ses moyens humains, un accompagnement juridique aux équipes des revues et s'efforcera d'orienter leurs membres vers des interlocuteurs compétents. Le forum des revues participe à la professionnalisation de celles-ci et encourage la réflexion collective sur l'édition en sciences humaines et sociales (SHS) à l'échelle du site et en lien avec les infrastructures nationales.

La stratégie d'accompagnement des revues mise en œuvre au sein de l'Ouvroir s'appuie sur les données récemment collectées auprès des équipes éditoriales du site. Les premiers résultats de cette enquête seront publiés au cours du premier trimestre 2022 et présentés lors des troisièmes journées d'échanges sur les revues en SHS organisées au printemps par la MISHA et le réseau Repères. La première journée, « Prospective », abordera l'évolution de l'écriture des sciences humaines et sociales par le prisme des revues en accès ouvert. Sera aussi mise en discussion la spécialisation thématique des plateformes de revues

1. Les établissements signataires sont la Bibliothèque nationale universitaire (BNU) de Strasbourg, l'École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg (ENGEES), l'École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg (ENSAS), la Haute école des arts du Rhin (HEAR), l'Institut national des sciences appliquées de Strasbourg (INSA), l'université de Haute-Alsace (UHA) et l'université de Strasbourg (Unistra).

2. Voir à ce sujet : Aschehoug A., Thély N. 2021, *Le soutien à l'édition scientifique dans les MSH*, Lettre de l'InSHS n° 74 : 26-28.

scientifiques. Les statuts juridiques des pépinières et des revues hébergées ainsi qu'une restitution des enquêtes menées par les pôles éditoriaux à l'échelle des sites universitaires seront l'objet de la deuxième journée, « Structuration ». L'assemblée générale du réseau Repères clôturera ces discussions. Enfin, deux jours de formation, l'une consacrée au CMS Lodel développé par OpenEdition, l'autre à la chaîne Métopes (Méthodes et outils pour l'édition structurée), seront proposés.

Ces rencontres seront organisées les 9 et 10 mai 2022 à la MISHA de Strasbourg.

## 2. La pépinière des revues

Le terme imagé de « pépinière » désigne un lieu (ici une plateforme) où l'on aide de jeunes revues à s'enraciner et grandir pour les repiquer ensuite ailleurs. La pépinière des revues n'a donc pas vocation à constituer un catalogue pérenne et abondant, mais souhaite encourager l'adoption de bonnes pratiques et s'inscrire dans un paysage déjà balisé par des infrastructures de recherche dont l'efficacité et la visibilité sont indiscutables (OpenEdition et Métopes).

À l'image des choix effectués par Prairial ou PREO, pépinières des sites de Lyon-Saint-Étienne ou de Dijon, la pépinière de la MISHA, dénommée PAREO (Plateforme d'accompagnement des revues vers l'édition ouverte), est développée sous Lodel afin de faciliter, une fois la croissance terminée, le passage des jeunes revues sur la plateforme OpenEdition.

Mise en place en décembre 2021, la pépinière PAREO héberge aujourd'hui trois revues :

- *Strathèse*, revue interdisciplinaire et semestrielle, qui s'intéresse aux problématiques européennes (relatives aux « conflits, passages et identités ») et promeut les travaux des jeunes chercheurs et chercheuses des universités de Strasbourg et de Haute-Alsace, ainsi que des universités françaises et internationales,
- *Source(s). Arts, civilisation et histoire de l'Europe*, revue semestrielle d'histoire dont chaque numéro est structuré autour de l'édition critique d'une archive inédite. Le dossier d'articles qui l'accompagne est bâti à partir des thèmes documentés par la source,
- la *Revue du Rhin supérieur*, revue annuelle qui appréhende les dynamiques du Rhin supérieur à différentes échelles, du Moyen Âge à aujourd'hui, tout en décloisonnant les disciplines des SHS.

D'autres revues, comme *Recherches et pratiques en didactique du FLE* et *Les Cahiers du GEPE*, rejoindront la pépinière au cours du premier semestre 2022.

## 3. La manufacture des revues

La manufacture des revues propose un accompagnement dont le périmètre est défini spécifiquement en fonction des besoins de chaque revue. Les membres de l'équipe ne prennent pas en charge le secrétariat de rédaction mais ils assument les différentes tâches qui caractérisent le secrétariat d'édition. Ils interviennent sur les textes expertisés et validés scientifiquement, essentiellement pour effectuer la structuration du contenu, la préparation de copie et la correction des textes, puis ils assurent le suivi des épreuves jusqu'à la validation du bon à tirer imprimeur. Ce service a pour objectif d'accroître la qualité éditoriale des revues et de permettre aux chercheurs, chercheuses et enseignants-chercheurs de se concentrer sur l'animation scientifique de la revue.

## Organisation

Le pôle de soutien à l'édition de revues est placé sous l'autorité de la direction de la MISHA. Il dispose de deux instances collégiales pour orienter son activité et prendre les décisions scientifiques, ainsi que d'un référent assurant la coordination scientifique du pôle.

Le comité scientifique est composé de représentants et représentantes de l'édition scientifique institutionnelle et d'enseignants-chercheurs extérieurs au site alsacien. Il se réunit deux fois par an. Il formule conseils et recommandations, sélectionne et classe les revues souhaitant accéder à la pépinière ou bénéficier du soutien de l'atelier éditorial mutualisé des revues. Il contribue également à faire connaître l'activité du pôle.

Le comité technique opérationnel est composé de membres des comités de rédaction des revues du site alsacien, de professionnels et professionnelles de l'édition et de la Science ouverte. Il se réunit au moins une fois par trimestre. Il suit les projets du pôle, propose des thématiques d'ateliers et de rencontres.

La référente scientifique désignée par la direction de la MISHA organise l'activité des éditeurs et éditrices du pôle de soutien à l'édition de revues ; elle a la responsabilité des arbitrages en lien avec le comité scientifique ou le comité technique opérationnel.

## Conclusion

Les MSH sont, à l'échelle nationale, les lieux privilégiés par le CNRS pour mettre en place des structures pérennes de soutien à l'édition des revues engagées dans la Science ouverte. C'est en accord avec cette dynamique que la MISHA a conçu l'Ouvroir, animé pour le moment par deux éditeurs, une chargée de projets et une référente scientifique. La réflexion se poursuit dans le cadre de partenariats structurants avec l'InSHS, en dialogue avec les infrastructures Métopes et OpenEdition afin non seulement de mieux ancrer l'édition scientifique en SHS dans le paysage alsacien, mais également de faire converger les pratiques d'édition en SHS et en sciences fondamentales, et d'intégrer les actions du site alsacien dans le panorama de l'édition scientifique publique.

**Léa Ackermann, Aurélie Guyot, Isabelle Laboulais, Fleur Laronze, Étienne Nadji**

### contact&info

► Isabelle Laboulais  
SAGE

Isabelle.laboulais@unistra.fr

► Pour en savoir plus

<https://www.misha.fr/edition-revues>

## Trois questions à Nina Koulikoff, Tomasz Doussot et Chloé Beaucamp, sur le métier d'éditeur au CNRS

Nina Koulikoff est éditrice à la *Maison des sciences de l'Homme Mondes* (UAR3225, CNRS / Université Paris Nanterre / Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), en charge des revues *Justice spatiale|Spatial Justice (JSSJ)* et *Espaces et Sociétés*. Tomasz Doussot est éditeur à la *Maison des sciences de l'Homme Paris Nord (MSHPN, UAR3258, CNRS / Université Sorbonne Paris Nord / Université Vincennes Saint-Denis)*, en charge de la *Revue d'histoire moderne & contemporaine (RHMC)* et responsable de la pépinière de revues de la MSH. Chloé Beaucamp est éditrice au *Centre international de recherche sur les esclavages et les post-esclavages (CIRES, UAR2502, CNRS)* en charge de la revue *Esclavages & post-esclavages / Slavery & Post-Slavery* et d'ouvrages monographiques.

**Vous êtes investis sur plusieurs projets en parallèle : à quels endroits de la chaîne éditoriale placez-vous particulièrement vos efforts pour que la production soit de qualité ?**

**Nina Koulikoff** – J'accompagne les comités des deux revues dont je m'occupe tout au long du processus de réalisation des numéros. Je ne gère pas directement les échanges avec les évaluateurs et évaluatrices et ne reçois les articles qu'une fois scientifiquement validés. Néanmoins, suivre l'intégralité de la chaîne éditoriale me permet de déterminer comment professionnaliser les pratiques pour les alléger et les rendre plus efficaces. Travailler main dans la main avec les rédactions pour que les contenus répondent à des critères qualitatifs exigeants est une part essentielle du travail de l'éditeur.

Pour moi, un éditeur est un trait d'union entre l'auteur ou l'autrice/son texte et ses lecteurs et lectrices. En préparant avec attention les articles et en valorisant les échanges avec les auteurs pour obtenir une version finale de qualité, je me mets ainsi au service des textes. C'est pour moi le cœur de ce métier.

**Tomasz Doussot** – L'essentiel réside dans le travail de préparation et de relecture des articles car un changement, y compris mineur peut rapidement corrompre le sens d'une phrase et nuire grandement à la qualité intrinsèque d'un article. Dans une revue comme la *Revue d'histoire moderne & contemporaine (RHMC)*, cela vaut aussi pour la vérification des sources qui sont des outils scientifiques déterminants. C'est un travail de fourmi qui n'est pas très visible. Les bonnes pratiques éditoriales sont d'autant plus difficiles à mettre en valeur et à faire comprendre... mais on se doit d'être précis et exigeant car nous exerçons une profession globalement normative. En cela, je sens qu'il y a un travail général de pédagogie à faire auprès d'autres personnes qui ne seraient pas des professionnels du livre car notre métier n'est souvent pas apprécié à sa juste valeur ou, quand il est décrit, il est souvent réduit au seul travail de secrétariat.

**Chloé Beaucamp** – Si la tenue de la périodicité est un impératif phare pour des raisons liées à la bonne marche des rédactions et à la survie des revues, le cœur de notre métier reste dédié à la production de contenus de qualité, conformes aux exigences de la publication scientifique en général et à celles, plus spécifiques, de la ligne éditoriale « maison ». Il s'agit de jouer un rôle de « veilleur » dès l'amont de la production pour identifier les points problématiques au plus tôt : vérification des autorisations de reproduction et de représentation des images,

du calibrage (globalement) correct des contenus... En aval, une attention toute particulière est portée au travail de relecture. C'est là qu'intervient pleinement la capacité de l'éditeur à entrer en résonance avec la politique scientifique de la revue : de l'articulation du raisonnement au déroulement de la bibliographie, notre plus grand effort consiste selon moi à interroger le texte et son efficacité à transmettre les connaissances et le fruit des recherches de l'auteur.

**D'après vous, qu'est-ce qui singularise votre travail autour du livre ou des revues en sciences humaines et sociales (SHS) au CNRS par rapport à d'autres agents travaillant dans l'édition publique de ce même segment ? Avez-vous le sentiment d'avoir dû particulièrement vous spécialiser ou vous adapter ?**

**Nina Koulikoff** – Cela ne fait qu'un an que je travaille dans l'édition publique et spécialement auprès de revues de SHS. Je suis donc encore dans une phase de découverte de cet environnement qui diffère de l'édition privée dans laquelle je travaillais auparavant.

Je m'adapte à chaque revue, à chaque comité, à chaque numéro... Personnellement, je trouve très enthousiasmant de collaborer étroitement avec des chercheuses et chercheurs motivés et volontaires pour faire vivre les revues et améliorer les textes publiés. J'ai la chance d'avoir rejoint un pôle éditorial, où je bénéficie des conseils et de l'expérience d'autres professionnels de l'édition. C'est pour moi un avantage non négligeable. De plus, la Science ouverte telle qu'elle est mise en œuvre dans l'édition publique fait écho à des convictions personnelles et m'a permis de donner davantage de sens à mon métier. J'apprécie vraiment beaucoup de pouvoir travailler dans l'édition scientifique publique, et plus particulièrement au CNRS, et de continuer à évoluer professionnellement dans ce contexte qui répond ainsi à des enjeux éditoriaux et scientifiques majeurs.

**Tomasz Doussot** – À ma prise de fonction à la MSH Paris-Nord, outre la RHMC, on m'a également proposé de coordonner la pépinière de revues de la MSH<sup>1</sup>. La pépinière de la MSH Paris Nord est un service local en deux volets proposé aux revues, qu'elles soient destinées à rejoindre ensuite une plate-forme nationale ou non. Elle leur offre un hébergement sur serveur sous CMS Lodel ainsi qu'un accompagnement doublé d'un conseil éditorial professionnel personnalisé vers la Science ouverte.

1. La pépinière de la MSH Paris Nord est un service local en deux volets proposé aux revues, qu'elles soient destinées à rejoindre ensuite une plate-forme nationale ou non. Elle leur offre un hébergement sur serveur sous CMS Lodel ainsi qu'un accompagnement doublé d'un conseil éditorial professionnel personnalisé vers la Science ouverte.

Cela a apporté une dimension tout à fait passionnante à mon métier : je m'occupe tout aussi bien d'une revue assez traditionnelle et bien implantée dans son champ académique comme la RHMC, que de revues électroniques naissantes en accès ouvert immédiat. Cette grande diversité enrichit ma réflexion et me permet d'avoir une perspective très riche du secteur éditorial public. Dans mes fonctions, j'entreprends des projets, je dédie une part plus active encore de mon temps de travail à des réseaux professionnels comme Repères ou Médiçi. Le travail de veille sur l'édition scientifique publique et sur des débats qui l'entourent fait pleinement partie de mon activité. J'ai d'ailleurs beaucoup appris sur ces sujets depuis que je suis au CNRS.

**Chloé Beaucamp** – Au CNRS, l'éditeur est implanté soit dans des pôles éditoriaux, où il côtoie ses homologues et d'autres métiers destinés à valoriser les produits de la recherche (chargés de communication, responsables humanités numériques, documentalistes, etc.), soit directement dans des unités de recherche, où il endosse potentiellement plusieurs casquettes et assure un rôle d'interface au sein d'une communauté de recherche. J'ai la chance d'avoir expérimenté ces deux configurations : la première au sein du pôle éditorial de la MSH Mondes (alors dénommée Maison archéologie et ethnologie, René-Ginouès), la seconde au cœur du Centre international de recherches sur les esclavages & post-esclavages (CIRES, une unité de service et de recherches). Dans les deux cas, l'éditeur est un expert métier central dans la vie de la rédaction, en interaction étroite avec la rédaction en chef et le comité scientifique qu'il doit être capable d'éclairer sur les problématiques éditoriales, des questions techniques les plus pointues aux aspects stratégiques les plus larges. Ce rôle de pivot diffère du fonctionnement plus segmenté qui se pratique dans l'édition privée, où l'éditeur travaille main dans la main avec les divers corps de métier du livre (graphistes, iconographes, chargés de fabrication...).

### Dans l'exercice quotidien de vos fonctions pour le CNRS, sur quels types d'activités la Science ouverte a-t-elle le plus de répercussions ?

**Nina Koulikoff** – Les deux revues aux côtés desquelles je travaille s'inscrivent dans la Science ouverte à des niveaux différents et ce, de longue date. L'une d'elles, *Justice spatiale* | *Spatial Justice* (JSSJ), a même été plutôt pionnière en la matière en choisissant l'accès ouvert immédiat dès son premier numéro, il y a plus d'une dizaine d'années. Les membres des comités de rédaction de ces revues sont très engagés et, ensemble, nous étudions les implications de la Science ouverte sur leur modèle. Si JSSJ est électronique et en accès ouvert, l'autre revue, *Espaces et Sociétés*, est papier et numérique et éditée par Érès, un éditeur privé. Pour cette dernière, par exemple, nous envisageons que je réalise la composition, grâce à la chaîne d'édition structurée Métopes, pour réduire et transférer le coût de la mise en pages actuellement exécutée dans le privé. Cela se répercuterait sur celui de la conversion des contenus en format XML pour leur diffusion numérique et devrait significativement aider la revue à prendre le chemin d'un accès encore plus ouvert. L'adoption de contrats de cession de droits en accord avec les principes actuels de la Science ouverte est également l'un des futurs chantiers pour les deux revues ! Cette réflexion commune, menée au service de la diffusion de savoirs de qualité et d'une transition réaliste vers la Science ouverte, est enrichissante sur le plan intellectuel et professionnel.

**Tomasz Doussot** – Grâce à la veille, je reste toujours attentif aux nouvelles pratiques liées à la Science ouverte dans d'autres revues que celles aux côtés desquelles je travaille, et cela va jusqu'aux moyens de communication qu'elles adoptent. Dans cette perspective, toucher un public plus large participe aussi de la mise en valeur de travaux scientifiques. Je vois cette recherche d'ouverture à un public plus large comme une mission éditoriale à part entière. La pépinière me permet également d'accompagner la création de revues en accès ouvert immédiat. Mon rôle y est de les sensibiliser aux standards et aux bonnes pratiques (comme les principes FAIR<sup>2</sup>), de leur offrir un hébergement sur les serveurs de la MSH dans les meilleures conditions possibles et de les aider, quand elles sont arrivées à ce degré de maturité, à instruire et à rédiger leurs dossiers d'entrée sur des plateformes nationales comme OpenEdition.

**Chloé Beaucamp** – Les critères d'ouverture ont été déterminants dans la fondation de la revue *Esclavages & post-esclavages / Slaveries & Post-Slaveries*. Dès mon arrivée au CIRES en 2017, c'est en tenant compte de ces impératifs qu'avec les porteurs scientifiques de ce projet, nous avons établi conjointement le cahier des charges de la publication. Elle paraît désormais deux fois l'an sur la plateforme OpenEdition Journals en libre accès. Il nous a également tenu à cœur de proposer aux auteurs un contrat de cession de droit qui accompagne cette logique d'ouverture en adoptant bien sûr le régime des licences *Creative Commons*. S'aligner sur ces principes éditoriaux ouverts présuppose en fait, très concrètement, que la production soit d'autant plus bordée par un expert métier d'un bout à l'autre de la chaîne, sous l'impulsion d'une équipe scientifique (rédaction en chef et responsables de rubriques). C'est à mes yeux une coordination bien agencée qui permet d'envisager une publication multilingue à audience internationale comme *Esclavages & post-esclavages / Slaveries & Post-Slaveries*.

#### contact&info

- ▶ Nina Koulikoff, MSH Mondes  
[nina.koulikoff@cnrs.fr](mailto:nina.koulikoff@cnrs.fr)
- ▶ Tomasz Doussot, MSHPN  
[tomasz.doussot@mshparisnord.fr](mailto:tomasz.doussot@mshparisnord.fr)
- ▶ Chloé Beaucamp, CIRES  
[Chloe.Beaucamp@cnrs.fr](mailto:Chloe.Beaucamp@cnrs.fr)

2. Voir à ce sujet l'article de Pellen *et al.* dans le présent numéro.

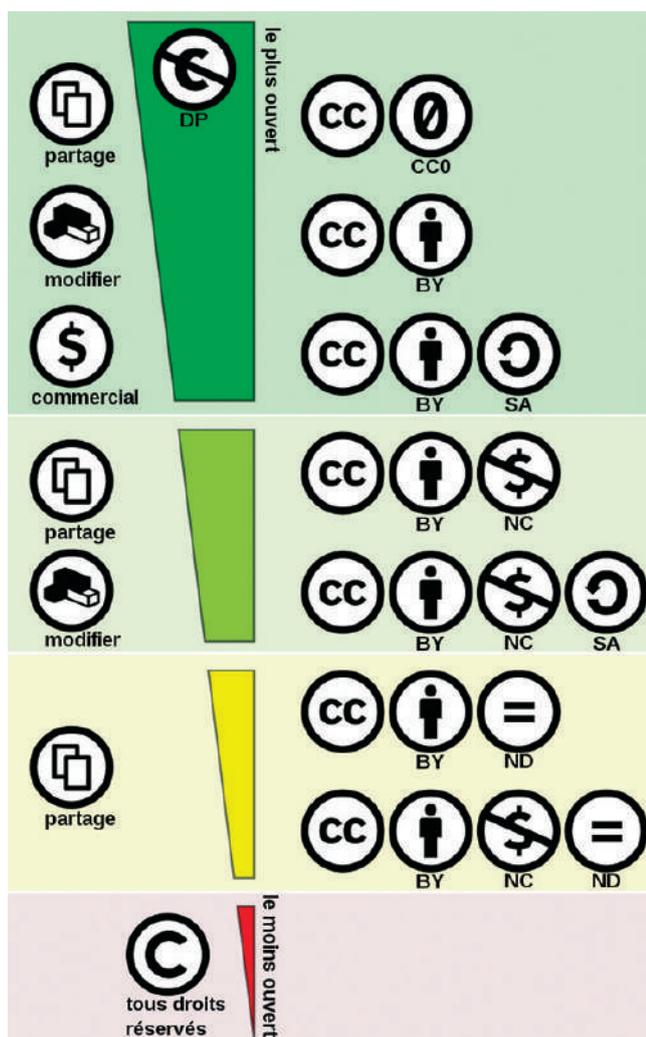
## Licences libres : OpenEdition franchit une étape pour l'accès ouvert

Mélanie Carmona est chargée de projet au service Données. Lucie Choupaut est chargée de validation scientifique pour Calenda. Céline Guilleux et François Pacaud sont respectivement chargée de validation scientifique et responsable du service blogging scientifique. Anne-Sibylle Loiseau est chargée d'édition pour OpenEdition Journals. Tous les cinq sont membres de l'unité *OpenEdition Center* (UAR 2504, CNRS, Aix-Marseille Université, EHESS, Avignon Université) sous la direction de Marie Pellen. Anne-Laure Stérin est, quant à elle, juriste en droit d'auteur.

OpenEdition diffuse depuis 1999 publications et communications académiques à travers ses plateformes d'édition numérique (*OpenEdition Books*, *OpenEdition Journals*), de blogs (*Hypothèses*) et d'événements scientifiques (*Calenda*). OpenEdition œuvre en faveur de l'accès ouvert depuis sa création. Toutefois, la circulation des résultats de la recherche reste entravée par la diversité et la complexité des règles juridiques qui s'appliquent dans chaque pays.

Pour remédier à cette difficulté, les politiques publiques et les agences de financement telles que l'Agence nationale pour la recherche (ANR) ou le *European Research Council* (ERC) imposent aux chercheurs et chercheuses dont elles financent les recherches de rendre leurs articles accessibles à tous, en leur appliquant une licence *Creative Commons* - CC (Voir l'encadré sur la typologie des licences CC). Celles-ci précisent clairement les conditions de réutilisation d'une œuvre en contexte international et s'inscrivent

dans le cadre juridique du droit d'auteur. Le plan S pose ainsi comme premier principe que : « Toutes les publications doivent être publiées sous licence ouverte, de préférence sous la licence Attribution (CC BY) de *Creative Commons*, afin de répondre aux exigences définies par la Déclaration de Berlin ». Le *Plan national pour la Science ouverte* (PNSO), ainsi que des répertoires de revues et de livres comme le *Directory of Open Access Journals*



Les licences *Creative Commons*.  
Source : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Licence\\_Creative\\_Commons](https://fr.wikipedia.org/wiki/Licence_Creative_Commons), CC BY-SA 4.0

### Typologie des licences CC

Les licences *Creative Commons* (CC) sont un contrat accordant la permission d'utiliser une œuvre<sup>1</sup> (texte, image, musique) de diverses façons (copie, distribution, modification et adaptation), tout en restant conforme à la législation sur le droit d'auteur.

Élaborées en 2001 par le juriste américain Lawrence Lessig, les licences CC favorisent le partage et la réutilisation d'œuvres. Elles sont particulièrement adaptées au monde numérique. *Leur histoire* participe du mouvement de l'open source et du logiciel libre. En juin 2021, plus de deux milliards d'œuvres sont diffusées sous une licence CC.

Les six mentions de licence sont une combinaison des quatre critères suivants, pour un usage plus ou moins ouvert :

- ▶ *Attribution* : obligation de nommer l'auteur initial s'il s'est identifié (obligatoire en droit français) (sigle : BY)
- ▶ *Non Commercial* : interdiction de tirer un avantage commercial ou une compensation financière de l'œuvre (sigle : NC)
- ▶ *No derivative works* : impossibilité de modifier l'œuvre (par exemple de recadrer la photo, de traduire le texte...) ; cela interdit aussi l'échantillonnage (*sampling*) (sigle : ND)
- ▶ *Share alike* : si l'œuvre a été modifiée, obligation de redistribuer l'œuvre ainsi modifiée, sous la même licence (sigle : SA). Si l'œuvre n'a pas été modifiée, la mention ne s'applique pas

Exemple de combinaison : *Creative Commons BY-NC-SA*, qui est la licence Attribution-Non Commercial-Partage à l'identique.

La mention CC0 n'est pas une licence, mais une mention que la personne qui détient un droit de propriété littéraire et artistique, tel qu'un droit d'auteur, renonce à ses droits patrimoniaux et moraux d'auteur.

1. Elles sont, par principe, applicables uniquement à des œuvres protégées par un droit de propriété littéraire et artistique tel que le droit d'auteur et sur lesquelles l'auteur détient un droit patrimonial (droit d'autoriser ou d'interdire l'utilisation de son œuvre par des tiers).

(DOAJ) et le *Directory of Open Access Books* (DOAB) ont, eux aussi, préconisé le recours aux licences CC. Enfin, les licences CC répondent aussi à l'objectif « Réutilisable » des principes FAIR (Facile à trouver, Accessible, Interopérable, Réutilisable) qu'OpenEdition a choisi de placer au centre de sa stratégie.

## Les licences Creative Commons (CC), un outil pour l'accès ouvert

Parmi les contributeurs des plateformes d'OpenEdition, nous observons une appropriation progressive des enjeux liés aux licences libres pour les contenus qu'ils publient. Par exemple, 8 % des ouvrages mis en ligne sur OpenEdition Books et 48 % des revues d'OpenEdition Journals ont été placés sous une licence CC.

Quant aux lecteurs, ils sont nombreux à s'interroger sur les conditions de réutilisation des contenus des plateformes d'OpenEdition.

Afin de leur répondre, OpenEdition a donc décidé, en 2020, de se doter d'une politique volontaire avec l'application des licences CC sur ses quatre plateformes. La version des licences qui a été retenue est la 4.0, la plus récente et la plus pertinente par sa portée internationale.

La politique de licences d'OpenEdition vise plusieurs objectifs :

- ▶ clarifier le statut des documents et métadonnées publiés ;
- ▶ informer la communauté des conditions d'utilisation des contenus ;
- ▶ favoriser la réutilisation des contenus ;
- ▶ donner les moyens aux revues et aux éditeurs de publier des contenus conformes aux obligations du Plan S et aux contrats de financement.

## Un projet financé par le FNSO

C'est le succès du projet I-FAIR IR, soumis par OpenEdition lors du premier appel du *Fonds national pour la Science ouverte* (FNSO), qui nous a donné les moyens pratiques de mettre en œuvre cette politique. OpenEdition, avec l'appui d'Anne-Laure Stérin, juriste en droit d'auteur, a travaillé sur les points suivants :

- ▶ proposer un système souple adapté au contexte de chaque plateforme ;
- ▶ accompagner nos communautés dans leurs choix en leur proposant une documentation claire ;
- ▶ développer la fonctionnalité qui permet de renseigner la licence adéquate ;
- ▶ adapter nos conditions générales d'utilisation ;
- ▶ prendre en considération la masse de documents publiés (plus d'un million de documents à ce jour) et les publications à venir ;
- ▶ proposer des outils conciliant le droit d'auteur et la réutilisation des œuvres.

## Respecter les contextes de publication des plateformes d'OpenEdition

Après un état des lieux de l'existant, nous avons étudié la faisabilité juridique et technique de cette politique de licences, en tenant compte des pratiques des auteurs, éditeurs et utilisateurs. Nos recommandations respectent les contextes de publication de chaque plateforme. Chaque document publié sur les plateformes est en effet une publication à part entière et les modalités de diffusion peuvent varier, avec des niveaux de responsabilité et d'autorisation différents entre l'auteur, l'éditeur et le diffuseur.

## Recommandations et options de licences sur les plateformes OpenEdition. Source : OpenEdition, CC BY

Toutes les métadonnées liées aux contenus d'une des quatre plateformes sont placées sous [mention CC0](#).



Mentions appliquée par défaut sur la plateforme et sur les annonces : CC0  
Exception possible de licence par annonce : CC BY



Licence appliquée par défaut sur la plateforme, les sites et les billets : CC BY-NC-ND

Exception possible de licence par site et par billet : Toute autre licence CC ou CC0



Licence appliquée par défaut sur la plateforme, les sites, les collections, les livres et les chapitres : CC BY-NC-ND

Exception possible de licence par site : Toute autre licence CC, ou Tous droits réservés

Exception possible de licence par collection, par livre, par chapitre : Toute autre licence CC, ou Tous droits réservés ou Domaine public



Licence appliquée par défaut sur la plateforme, les sites, les numéros (ou rubriques annuelles) et les documents : CC BY-SA

Exception possible de licence par site : Toute autre licence CC

Exception possible par numéro et document : Toute autre licence CC, ou Tous droits d'auteur réservés ou Domaine public

Le comité de pilotage d'OpenEdition, auquel nous avons présenté ces recommandations en avril 2021, a vivement encouragé la mise en œuvre de cette politique de licences, à déployer progressivement d'ici juin 2023.

Le dispositif adopté est le suivant (Voir l'encadré Recommandations et options de licences sur les plateformes OpenEdition. Source : OpenEdition, CC BY) :

- ▶ toutes les métadonnées liées aux contenus des quatre plateformes sont placées sous la [mention CC0](#) ;
- ▶ pour chacune des quatre plateformes OpenEdition Books, OpenEdition Journals, Hypothèses et Calenda, nous recommandons une licence spécifique, mais le contributeur peut en choisir une plus fermée ou plus ouverte. Si le contributeur ne choisit pas de licence, la licence recommandée s'appliquera par défaut.

Le choix des licences peut s'effectuer à un niveau très fin puisque, si l'on prend l'exemple d'une revue d'OpenEdition Journals, la revue peut afficher une licence CC BY alors qu'un de ses numéros, dossier thématique ou document dans un numéro, peut avoir une autre licence, plus fermée ou plus ouverte.

## Afficher les conditions de réutilisation des contenus

Cette politique de licences concernera exclusivement les contenus publiés après sa mise en application. Elle ne s'appliquera pas de façon rétroactive, à l'exception de Calenda. Rappelons, pour conclure, que l'objectif est de favoriser la réutilisation des contenus par une information claire des conditions dans

lesquelles ils peuvent être utilisés. La politique d'OpenEdition s'inscrit dans une dynamique collective à laquelle participent également d'autres acteurs. À titre d'exemple, l'[Institut national d'histoire de l'art](#) (INHA) et le [réseau Médiçi](#) sont à l'origine de documentations et d'outils de qualité concernant la recherche et l'usage d'œuvres telles que les images.

À travers la promotion des licences CC, l'objectif d'OpenEdition est de permettre à chacun de se saisir de la question des droits d'auteur et de comprendre les conditions d'utilisation des contenus. Pour les éditeurs, les licences CC sont un outil particulièrement adapté au contexte de la science ouverte et de la diffusion numérique, conformément au plan S. Aux chercheurs

et chercheuses, premiers contributeurs de nos plateformes, ces licences offrent un cadre plus lisible à la paternité de leurs publications et aux possibilités de réutilisation de celles-ci.

**Mélanie Carmona, Lucie Choupaut, Céline Guilleux, Anne-Sibylle Loiseau, François Pacaud, Marie Pellen, Anne-Laure Stérin, Amandine Texier**

contact&info

► Marie Pellen

OpenEdition Marie Pellen

[marie.pellen@openedition.org](mailto:marie.pellen@openedition.org)

► Pour en savoir plus

<https://www.openedition.org/6438>



CC BY-SA 2.0

# Transformer l'écosystème éditorial français : retour sur les deux appels à projet Édition du Fonds national pour la science ouverte (FNSO)

Odile Contat est cheffe du département diffusion des connaissances et documentation au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (Mesri). Le département apporte un appui aux politiques nationales en matière d'information scientifique et de documentation sur les questions patrimoniales et les enjeux de la formation, accompagne la mise en œuvre du Plan national pour la Science ouverte (PNSO), coordonne les actions des établissements en matière de bibliothèques universitaires.

## Le Fonds national pour la science ouverte (FNSO), un instrument de financement puissant et vertueux

L'une des mesures du premier axe « Généraliser l'accès ouvert aux publications » du premier Plan national pour la Science ouverte est la création d'un fonds pour la Science ouverte. Créé le 17 juillet 2019, le Fonds national pour la Science ouverte (FNSO) soutient financièrement des projets et des initiatives concourant au développement de la Science ouverte, afin de construire un écosystème dans lequel la science est plus cumulative, c'est-à-dire plus fortement étayée par des données, plus transparente, plus rapide et d'accès universel. Il est alimenté par des dotations ministérielles, venant notamment des économies réalisées à l'issue des négociations avec l'éditeur Elsevier et par des contributions volontaires en provenance d'établissements d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation<sup>1</sup>. Il peut recevoir également des contributions en provenance d'associations, de fondations et de mécènes.

Le FNSO est porté par le groupement d'intérêt scientifique (GIS) FNSO, lui-même géré par le CNRS. Il a été constitué pour une durée de cinq ans renouvelables par une convention signée par les membres du comité pour la Science ouverte. Le Comité de pilotage de la Science ouverte constitue le conseil des partenaires du GIS FNSO. Cumulant 11 670 000 d'euros de ressources sur la période 2019-2021, il intervient sous la forme d'appels à projets et de soutien non seulement à des infrastructures de la Science ouverte comme HAL, bien sûr, mais aussi à des structures européennes comme le *Directory of Open Access Books* (DOAB)<sup>2</sup>. Il met également en œuvre des actions plus ciblées.

## Deux appels pour plus d'ouverture et de diversité

Les deux premiers appels du FNSO, en 2019-2020 puis en 2020-2021, ont tous deux pour périmètre l'écosystème de l'édition et de la publication ouverte. Ils ont pour objectif de renforcer les capacités nationales en matière de publication scientifique en accès ouvert en finançant des projets innovants et structurants. Ces financements d'impulsion et d'aide à l'expérimentation concernent trois volets : les infrastructures de recherche inscrites à la feuille de route nationale ; les plateformes et structures éditoriales ; les contenus éditoriaux ou contenus associant plusieurs projets éditoriaux. Y sont éligibles les universités, les organismes de recherche, les entreprises et, plus globalement, toute entité ayant pour mission principale la recherche, la diffusion des connaissances ou la gestion de données.

Les deux appels du FNSO visent à :

- ▶ permettre la consolidation et la pérennisation des infrastructures et des plateformes déjà investies dans le développement de la Science ouverte ;
- ▶ développer les capacités en matière de publication numérique ouverte, favoriser la production de contenus nativement numériques et l'intégration des chaînes éditoriales multi-supports ;
- ▶ faciliter la transition des publications scientifiques vers de nouveaux modèles économiques de l'accès ouvert : financement participatif individuel ou institutionnel, collecte de fonds, offre de services, *freemium*, souscriptions comme modèle « *subscribe-to-open* » (conversion des abonnements en souscription avec ouverture des contenus), etc. ;
- ▶ aider à la transition de revues scientifiques vers une diffusion en accès ouvert, consolider les revues ayant déjà fait ce choix et expérimenter des modèles ouverts pour les livres ;
- ▶ encourager l'apparition de nouvelles formes de diffusion des publications scientifiques, de processus éditoriaux innovants : écritures collaboratives, évaluation ouverte par les pairs, etc. ;
- ▶ mutualiser et rationaliser les activités ou fonctions éditoriales à l'échelle d'un établissement, d'un site, d'une région, d'un secteur disciplinaire ou à l'échelle nationale.

Le second appel insiste plus particulièrement sur certaines dimensions en visant à soutenir des structures éditoriales au même titre que les plateformes, à contribuer par des expériences pratiques à inscrire le livre dans le paysage de l'accès ouvert, à encourager les capacités de publication en accès ouvert pour les disciplines relevant des sciences, des techniques et de la médecine, à financer des projets dont l'objet est d'améliorer la qualité et la gestion des données relatives aux publications.

## Une méthodologie d'évaluation robuste

La méthodologie de l'évaluation des projets est particulièrement travaillée avec une première évaluation croisée par deux à trois experts pour chaque projet. Une grande vigilance est portée au profil et au parcours professionnel des experts et rapporteurs, de manière à écarter en amont tout risque de conflit d'intérêt.

Les critères d'évaluation, publics et transparents, vont de la pertinence scientifique à l'impact potentiel, en passant par la stratégie de mutualisation et de pérennisation et le cofinancement. Chaque projet doit respecter les critères d'exemplarité du Comité pour la science ouverte qui portent sur le degré d'ouverture présent ou en devenir des initiatives. Ils se déclinent en termes de gouvernance, d'éthique et transparence, de viabilité, de répliquabilité/portabilité, de modèle économique et d'interopérabilité.

1. Cela a été le cas en 2019 avec la mobilisation de certains établissements : 500 000 euros par le CNRS, 100 000 euros par l'Inria et 25 000 euros par l'Ifremer.

2. Le DOAB répertorie les livres publiés en libre accès. Son objectif principal est d'accroître la visibilité des livres qui ont fait l'objet d'une validation par les pairs avant publication.

Dans un second temps, un comité de sélection international se réunit afin d'examiner et d'analyser l'ensemble des rapports d'experts, de délibérer, puis de soumettre des conclusions qui servent de base à l'arbitrage final du Comité de pilotage pour la Science ouverte.

Les comités de sélection ont été très attentifs au respect des critères de l'accès ouvert et aux engagements pris par les porteurs de projets en matière d'ouverture des contenus éditoriaux. La priorité a été donnée à des projets structurants ayant un fort impact sur l'écosystème de publication scientifique en accès ouvert. Une attention a été portée à leur articulation avec l'écosystème des infrastructures nationales et internationales, ainsi qu'à leur alignement sur les standards internationaux en matière d'identifiants, de référentiels, de qualité des métadonnées ou bien encore de licences.

Le premier appel a mobilisé cinquante-deux experts pour deux cents expertises et douze rapporteurs dans le comité de sélection international présidé par Vincent Larivière, professeur en sciences de l'information à l'université de Montréal, et Vinciane Pirenne-Delforge, professeure au Collège de France. Le second appel a nécessité cent trente-quatre expertises pour trente-quatre experts et huit rapporteurs dans le comité de délibération international présidé par Christine Durinx, directrice exécutive au *Swiss Institute of Bioinformatics*, et Marc Vanholsbeeck, directeur de la recherche scientifique au ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

L'ensemble des informations des deux appels FNSO, porteurs de projets, liste des experts et membres du jury, tout comme la liste des projets lauréats sont disponibles sur DataESR.

## Des résultats encourageants en matière de mutualisation et d'expérimentation

S'il est encore trop tôt pour faire un bilan de ces deux appels, les soutiens accordés par le premier appel permettront en particulier d'opérer un véritable saut qualitatif pour des infrastructures nationales essentielles dans l'écosystème français de la publication scientifique en accès ouvert. Ce sont les projets I-FAIR porté par OpenEdition, FAIREST porté par Métopes et HNSO porté par Huma-Num.

Les projets sélectionnés dans le premier appel manifestent deux tendances fortes : le développement d'outils techniques et de formats éditoriaux permettant d'articuler publications et données comme dans le projet OpenMetaPaper porté par le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) pour la publication d'articles de données dans le domaine de la biodiversité ; les expérimentations en matière d'évaluation ouverte par les pairs comme pour le projet HALOWIN porté par le [Centre pour la Communication Scientifique Directe](#) (CCSD, UAR3668, CNRS / Inria / Inrae) qui vise à développer l'interopérabilité entre l'archive ouverte HAL, le service de publication Episcience, tous deux portés par le CCSD, et le service de relecture et d'évaluation de documents *Peer community in* (PCI). Parmi les projets relatifs aux plateformes de publication numériques, les dynamiques de mutualisation des ressources et des moyens techniques, de mise en réseau et de partage des compétences ont été privilégiées. C'est le cas, par exemple, pour le projet visant à renforcer le réseau REPÈRES, pépinière de revues émergentes en sciences humaines et sociales au sein de l'enseignement supérieur.

► Le premier appel à projets (décembre 2019) : 9 millions d'euros de financement demandés pour 105 projets déposés, dont 10 infrastructures de recherche, 39 plateformes éditoriales et 56 contenus éditoriaux. 28 % des projets déposés en sciences, techniques et médecine (STM), 51 % en sciences humaines et sociales (SHS), les 21 % restant touchant l'ensemble des autres disciplines. 86 % des projets déposés par un acteur du secteur public et 14 % par un acteur du secteur privé. Résultats publiés en octobre 2020 : 22 projets lauréats pour un soutien de 2 675 000 euros apporté à 5 infrastructures, à 7 plateformes et à 10 projets éditoriaux.

► Le deuxième appel à projets (janvier 2021) : 6 millions d'euros de financement demandés par les 67 projets déposés, 36 plateformes et structures éditoriales et 31 contenus éditoriaux. 28 % des projets déposés en sciences, techniques et médecine (STM), 48 % en sciences humaines et sociales (SHS), les 24 % restant touchant l'ensemble des autres disciplines. 82 % des projets déposés par un acteur du secteur public et 18 % par un acteur du secteur privé. Les résultats publiés en novembre 2021 : 26 lauréats, 14 plateformes et structures éditoriales et 12 contenus éditoriaux, pour un soutien global de 2,20 millions d'euros.

Via le second appel à projets, plusieurs structures éditoriales seront accompagnées dans leur dynamique de transition vers l'accès ouvert, permettant la libération de pans entiers de leurs catalogues. C'est, par exemple, le cas du projet SO PUR « La science ouverte avec les Presses universitaires de Rennes ». Par ailleurs, le soutien à la transition de revues vers des modèles de financement sans frais de publication se poursuit, à travers le modèle « s'abonner pour ouvrir », pour lequel les mathématiques jouent un rôle moteur comme en témoigne le projet SOCL porté par la Société mathématique de France. Si encore trop peu de projets concernent les livres et monographies, ils sont en revanche particulièrement innovants, comme OPEN-AUDIOLIVRES, la réalisation de livres audio numériques diffusés en libre accès par les Éditions Quae. Les projets éditoriaux s'ouvrent en outre à des formats complexes, multimédia et multidimensionnels, comme le projet Canal-U Science ouverte consacré aux vidéos. Enfin, la répartition disciplinaire des projets retenus fait apparaître une amorce de rééquilibrage en faveur des capacités de publication ouverte dans le domaine des sciences, techniques et médecine (STM).

Avec quarante-huit lauréats pour 4,80 millions d'euros en deux ans, le FNSO joue pleinement son rôle de catalyseur des transformations de l'écosystème éditorial français. L'ouverture d'une troisième session d'appels à projets sur l'édition est prévue afin de poursuivre l'ouverture des modèles éditoriaux et d'en favoriser la diversité.

### contact&info

► Odile Contat,  
Mesri  
[odile.contat@enseignementsup.gouv.fr](mailto:odile.contat@enseignementsup.gouv.fr)

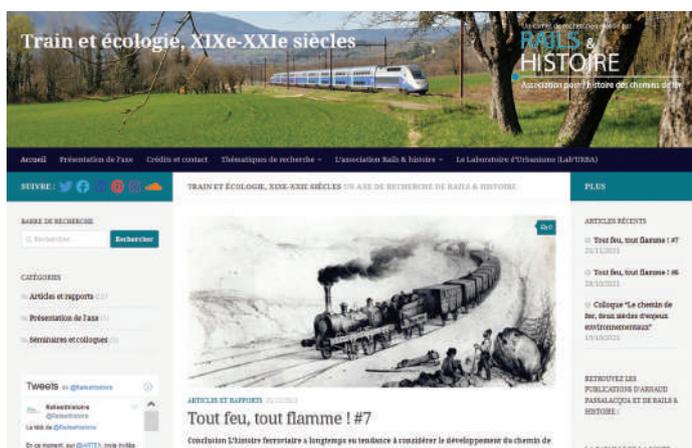
# UN CARNET À LA UNE



## Train et écologie, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles

Créé en juin 2020, *Train et écologie, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle* est le carnet de recherche de *Rails & histoire*, l'Association pour l'histoire des chemins de fer, portée par des professionnels et professionnelles des chemins de fer et des historiens et historiennes. Il est structuré autour d'un axe de recherche qui analyse les différentes formes de relations entre le système ferroviaire et les enjeux environnementaux sur le temps long. Animé par [Arnaud Passalacqua](#), [Cécile Hochard](#) et [Romain Sanchez](#), ce carnet vise à rendre facilement accessible l'état actuel de la recherche et propose, parmi la vingtaine de billets publiés, des rapports, des bibliographies, ainsi que des comptes rendus de séminaires et de colloques.

La série de billets *Tout feu, tout flamme !* s'interroge sur l'histoire des nuisances environnementales du chemin de fer en explorant le thème de l'émission des fumées par les trains ayant roulé au charbon. Quelles ont été les conséquences des fumées sur les riverains et riveraines et quelles réactions le développement ferroviaire a-t-il suscité en retour ? Quels impacts ont-elles eu sur l'environnement, notamment en ce qui concerne les risques d'incendie des forêts et campagnes ? Quelles solutions techniques ont été mises en œuvre pour réduire ces nuisances ? Comment les fumées sont-elles représentées par les arts graphiques, notamment chez les peintres impressionnistes, et par la littérature ?



Ce carnet réunit également une série de notes de synthèse remarquables sur les traverses. Les deux premières explorent la question du bois exotique utilisé pour leur fabrication suite à la Première Guerre mondiale, et plus particulièrement de l'okoumé, importé du Gabon et réputé être ainsi utilisé. Les deux suivantes détaillent une controverse technique datant de la fin du XX<sup>e</sup> siècle, portant sur le matériau de construction : bois ou métal ? Comment sont choisies et traitées les essences de bois ? Quelles sont les conditions de travail et de vie des travailleurs et travailleuses des ateliers français de créosotage, où l'on traite chimiquement le bois ?

Centré sur les enjeux écologiques, et proposant également des billets plus contemporains, par exemple sur les trains de nuit en Europe, ce carnet donne un aperçu très précis du passage d'un moyen de transport dont le carburant premier était le charbon au seul moyen de transport à avoir réduit régulièrement à la fois ses émissions de gaz à effet de serre et sa consommation d'énergie depuis 1990.

Sophie Guillot

contact&info

► Cécile Hochard  
cecile.hochard@ahicf.com

► Pour en savoir plus  
<https://trainetecologie.hypotheses.org>  
<https://www.openedition.org/33262>

contact&info

► Céline Guilleux  
celine.guilleux@openedition.org  
OpenEdition

► Pour en savoir plus  
<https://www.openedition.org>

# la lettre de l'InSHS

- ▶ **Directrice de la publication** Marie Gaille
- ▶ **Directeur de la rédaction** Alexandre Gefen
- ▶ **Responsable éditoriale** Armelle Leclerc [armelle.leclerc@cnrs-dir.fr](mailto:armelle.leclerc@cnrs-dir.fr)
- ▶ **Conception graphique** Sandrine Clérisse & Bruno Roulet, Secteur de l'imprimé PMA
- ▶ **Graphisme Bandeau** Valérie Pierre, direction de la Communication CNRS
- ▶ **Crédits images Bandeau**  
© Photothèque du CNRS / Hervé Théry, Émilie Maj, Caroline Rose, Kaksonen
- ▶ **Pour consulter la lettre en ligne**  
[www.cnrs.fr/inshs/Lettres-information-INSHS/lettres-informationINSHS.htm](http://www.cnrs.fr/inshs/Lettres-information-INSHS/lettres-informationINSHS.htm)
- ▶ **S'abonner / se désabonner**
- ▶ **Pour accéder aux autres actualités de l'InSHS**  
[www.cnrs.fr/inshs](http://www.cnrs.fr/inshs)
- ▶ **Retrouvez l'InSHS sur Twitter** @INSHS\_CNRS

**Institut des sciences humaines et sociales CNRS**

• 3 rue Michel-Ange 75794 Paris cedex 16 •

ISSN : 2272-0243